

EN DEPIT DE LA CRISE, LE DEFICIT DE QUEBEC NE DEPASSERA PAS \$16,300

DISCOURS SENSATIONNEL D'ADOLF HITLER DEVANT LA CHAMBRE ALLEMANDE

Le dictateur naziste ferme la porte de son pays à l'ancien Kaiser, se tourne contre l'Autriche et tend une main conciliatrice à la France — Les états disparus.

Berlin, 31. (Trad. de l'A. P.) — Hitler a prononcé hier, devant le Reichstag, un sensationnel discours dont le premier anniversaire de l'arrivée des nazis au pouvoir a été l'occasion. Il y a déclaré que les états allemands n'avaient plus de droits comme tels, a pris à partie les adversaires de la sterilisation et a prédit que les fendeurs de cheveux en quatre passeraient mal leur temps. Après avoir fermé au nez de l'ex-Kaiser la porte du Vaterland, il s'est tourné contre l'Autriche, qui accuse l'Allemagne d'en vouloir à son indépendance, mais il a tendu une main conciliatrice à la France.

Abolition de l'autonomie des états est devenue sans bruit une réalité aujourd'hui sans qu'une seule voix dissidente se soit élevée au sein du Reichstag. Ce dernier et le Conseil du Reich, ou Chambre haute, ont voté ce projet de loi d'une importance transcendantale comme s'il se fût agi d'un insignifiant vote de confiance. Pas de débat. Le scrutin a été unanime. Il suivait de près le discours par lequel Hitler avait enflammé le Reichstag et provoqué une immense ovation.

Parlant au sujet de la nouvelle loi, Hans Frank, ministre de la Justice, déclara que les états n'étaient plus maintenant que de simples provinces du Reich. "Leurs parlements ont cessé d'exister, dit-il, et ne verra plus de conseils d'état nommés pour fins consultatives."

En légiférant à la hâte hier les deux Chambres ont également donné au cabinet du Reich le pouvoir de changer la constitution à son gré.

EN POLOGNE



On croit que le président de Pologne, M. Ignace Moscicki, qui vient de recevoir des pouvoirs dictatoriaux, va faire place à l'homme de fer de la république polonaise, le maréchal Joseph Pilsudski. Moscicki a accepté le poste de président avec l'entente qu'il céderait la place au maréchal.

Une vérification complète des livres de notre ville a été faite et le maire Lavigne fera connaître, vendredi soir, à ses collègues la situation financière de Québec — Un faible déficit.

Une vérification complète des livres de la ville de Québec pour l'an dernier et les années précédentes a été faite par le nouveau vérificateur, M. Jules Leclerc, et le résultat de ce travail sera soumis au conseil au cours d'une séance spéciale que le maire Lavigne va convoquer aujourd'hui pour vendredi soir prochain.

Sans avoir pu obtenir des autorités des détails substantiels sur les chiffres qui contiendraient le rapport de M. Leclerc, nous avons pu tout de même obtenir le résultat de l'an dernier et la ville a terminé ses opérations, au 30 avril 1933, avec un faible déficit de \$16,300.

Il était rumeur que le dit rapport avait été transmis au maire Lavigne par le vérificateur et le maire Lavigne a confirmé les informations obtenues par notre représentant.

"Oui, a répondu le maire à la question que nous lui posions. J'ai reçu hier le rapport certifié de M. Leclerc, lequel couvre plusieurs années, et je convoque une séance spéciale du conseil, vendredi soir, pour porter à la connaissance du conseil et du public, les chiffres qui démontreront la position financière exacte de la ville. J'ai pris des engagements de le faire et je veux que la situation financière de Québec soit établie de façon claire et nette avant l'expiration de mon terme d'office. Il a fallu à notre nouveau vérificateur faire un travail considérable pour nous donner maintenant les chiffres que je soumettrai au conseil vendredi soir."

"Pouvez-vous nous dire, tout de même, le résultat global des opérations de l'année 1932-33?" avons-nous demandé au maire Lavigne.

"Tout ce que je puis vous dire maintenant, a-t-il répondu, c'est que nous avons terminé nos opérations de l'année dernière avec un déficit relativement minime de \$16,300. Nous administrons avec nos revenus et c'est ce qui a toujours été fait depuis que je suis maire de Québec."

L'HIVER JETTE SES VOILES SUR L'INCENDIE D'HIER



Le sinistre a fait place à une somptueuse décoration de cristaux, de stalactites et de pendentifs qui rappellent les carnivals d'autrefois. Le Manoir Montmorency est enseveli sous un linceul de glaces tourmentées qui en masquent l'effroyable désolation. La maison Papillon se cache derrière l'amoncellement de l'extrême droite. Quelques rayons de soleil sur ces citraux et l'on oublierait le drame poignant des fuites précipitées devant l'asphyxie certaine, des fenêtres ouvertes sur des brisiers, des langues de feu torturant les murs et le toit et de la fumée acre qui déferlait en nuages irrespirables hier matin sur la rue Saint-Jean.

POUR LES VICTIMES

Londres, 31. — Le lord maire a lancé aujourd'hui une souscription pour venir en aide aux victimes survivantes du tremblement de terre qui a fait mourir tant de personnes dans l'Inde il y a deux semaines. Il dit que le nombre des morts sera deux fois aussi considérable qu'on l'avait cru d'abord. Quant aux dégâts matériels, ils s'élèvent à des millions de livres.

INCENDIE A ST-BRIGIT HOME

Un vil émoi a été causé à Québec vers midi et demi, alors qu'une alarme sonnée à la boîte 276 appelait les pompiers au St. Brigid Home où un incendie venait d'éclater. Les flammes faisaient déjà rage au grenier de l'aile des garçons, en arrière de la Grande-Allée lorsque les pompiers arrivèrent.

Plusieurs postes de pompiers avaient répondu à l'alarme et en quelques instants la lutte contre l'élément destructeur était organisée. Deux jets d'eau furent lancés contre le foyer de l'incendie d'où se dégageait déjà une fumée intense. Grâce au travail des pompiers, l'incendie fut maîtrisé rapidement et vers deux heures, les hommes de la brigade du feu pouvaient retourner à leurs postes.

Les dommages causés par l'incendie sont cependant assez élevés.

Les 3 aeronauts russes se tuent en atterrissant

Après avoir atteint à une hauteur de 67,585 pieds, trois aéronauts russes font une chute terrible — Leur gondole séparée du ballon s'abat sur le sol.

Moscou, 31. (Trad. de l'A. P.) — Les trois aéronauts russes ont été tués entre 3 h. 30 et 5 h. de l'après-midi hier près du village de Potiskoyostrog, au sud-est de Moscou, annonce-t-on officiellement aujourd'hui. La gondole s'est séparée du ballon proprement dit en touchant le sol, et la force du choc a été telle que les trois hommes en sont morts et que tous les instruments scientifiques dans la gondole ont été détruits. L'enveloppe, séparée de celle-ci, a disparu dans les nuages.

Hier, les aéronauts du ballon "Osoaviakhim" avaient envoyé un message disant qu'ils avaient atteint l'altitude-record de 67,585 pieds. Hier soir, les aéronauts mandaient par T. S. F., qu'ils cherchaient un terrain d'atterrissage au milieu d'une brume épaisse.

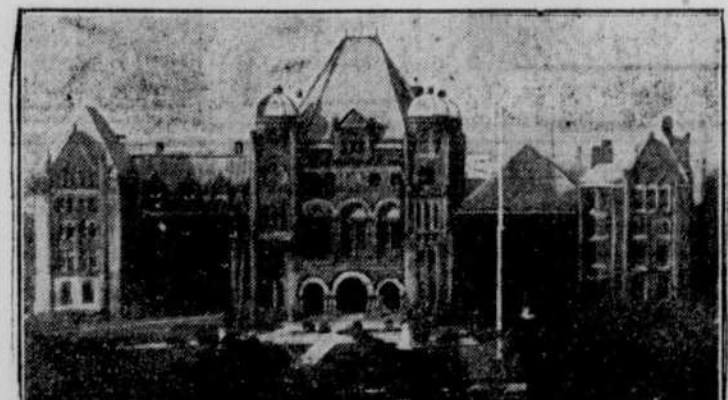
DES MORTS TRAGIQUES

Montréal, 31. (D.N.C.) — Un pénible accident est survenu, hier soir, dans les cours du C.N.R., à Turcot. Deux camionneurs, qui étaient à réparer une roue de leur véhicule, à proximité d'une voie d'évitement, ont été frappés par un train; l'un des deux fut tué instantanément et l'autre est mourant.

Les victimes sont Eric McGill, 577, rue Fortune, tué instantanément, et Lorenzo Aubin, 25 ans, 669 rue Bourassa, qui a été conduit à l'hôpital Royal Victoria, souffrant de contusions sur le corps et à la tête. Les médecins craignent une fracture du crâne et des côtes.

Une autre mort tragique est survenue hier, dans le port de Montréal. Un chauffeur de camion, Albert Laverge, 186 rue Bérard, venait de terminer de charger un camion de charbon, quand il fut broyé à mort par un éboulement.

LE PARLEMENT D'ONTARIO



Le parlement ontarien commence aujourd'hui la dernière session de l'équipe parlementaire élue en 1929. On s'attend à ce que les séances prennent une vive animation, les libéraux s'organisant tout particulièrement en vue d'élections générales pour l'été. George A. McQuibban est leader des libéraux cette année à la Chambre. Le premier ministre, M. George S. Henry et ses acolytes ont probablement bien des tours dans leur sac. En haut : le palais du Parlement ontarien. — En bas : à gauche, le premier ministre; à droite, M. George A. McQuibban.

LE NOUVEAU CABINET DE M. DALADIER

Paris, 31. (Trad. de l'Ass'd Press) — Pour former son cabinet M. Daladier a fait un choix bien équilibré de jeunes, de vieux et d'avocats de talent. A ce ministère de salut public ou de nettoyage incombe maintenant la tâche de rétablir l'ordre politique en France. Il comprend des "moins de 40 ans", des hommes de loi âgés, et comme ministre de la guerre l'ancien aide-major de Joffre. Un tiers du ministère Chautemps fait partie du nouveau cabinet.

Voici, en quelques mots, le pedigree des nouveaux ministres : Edouard Daladier, présidence du Conseil et Affaires étrangères; ancien instituteur, il passe pour un homme d'action doué de rondeur, de courage et de sens pratique. Il est veuf et possède des goûts simples. Il roule lui-même ses cigarettes et aime le vin rouge. Il n'a jamais perdu le contact avec les paysans du département de Vaucluse, dans le Midi qui l'envoient à la Chambre. Avignon est le chef-lieu de ce département.

Eugène Penancier, Justice; Juriste éminent, il avait la vice-présidence du Conseil et la Justice dans l'ancien cabinet Daladier. Il porte un vil intérêt aux choses de l'armée.

Eugène Frot, Intérieur; L'un des jeunes du cabinet. C'est un ancien ministre de la marine marchande. Ses amis lui prédisent un grand avenir politique.

Pierre Cot, Air; Un autre jeune, qui faisait partie du cabinet Chautemps. Petit, portant lunettes et ami des livres, Cot se fit critiquer lorsqu'il était sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères parce qu'il prononçait le désarmement.

François Pietri, Finances et Budget; Vient de Corse comme Napoléon. Passe pour excellent organisateur.

Henri Queuille, Agriculture; A débuté comme médecin de campagne (Suite à la page 13, 8e col.)

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA DEFEND SA POLITIQUE A LA CHAMBRE

Le T. H. R.-B. Bennett, M. R. Gardiner et M. Henri Bourassa continuent le débat sur le discours du trône — Le chef du gouvernement tente de diminuer l'effet du discours de M. King — M. Bourassa défend la bourgeoisie — Sous-amendement de M. Gardiner — Les élections ?

Ottawa, 31. (Du représentant du Soleil) — Le Premier Ministre a tenté de battre un record, et il y a réussi en autant qu'il s'agit du temps. Le chef de l'opposition avait parlé quatre heures et demie pour attaquer le gouvernement. Le Très Hon. R. B. Bennett, dans sa réplique, a péroré pendant quatre heures et trente cinq minutes. Mais ses efforts oratoires étaient loin de posséder la couleur, le relief, et la solidité des arguments de l'hon. M. King.

Son discours a été un long plaidoyer d'excuse pour son inabilité à ne pas remplir ses promesses de 1930. Si le prix du blé n'a cessé de dégringoler, c'est que le Canada n'a pas un mot à dire à ce sujet. Si le prix du beurre a périclité, c'est que le barème de ce produit laitier est fixé par la loi de l'offre et de la demande.

Il a enfin repoussé d'un air indigné le défi que lui lançait lundi le chef libéral en le sommant d'aller au cheu-

ple. Il a l'intention de capitaliser tous les indices de récupération économique du monde et de pas laisser son siège en vitesse. Son discours a causé une certaine déconvenue parmi la députation qui s'attendait à une déclaration sur les intentions du ministre relativement aux mesures que le gouvernement se propose d'adopter dans le but de remédier aux maux du jour.

Le chef progressiste, M. Robert Gardiner, a présenté un sous-amendement qui tend à déclarer que les libéraux, non plus que les conservateurs, ne jouissent de la confiance populaire.

M. Henri Bourassa, indépendant de Labelle, a poursuivi la série des discours, dans lequel il a prié le gouvernement de considérer les intérêts d'une classe dont on n'entend jamais parler, la bourgeoisie.

Aujourd'hui, la Chambre abandonnera temporairement le débat sur l'adresse pour considérer les résolutions des députés. La première inscription au feuillet est celle de M. Lucas, de Camrose, progressiste, qui propose la création d'un organisme qui serait un croisement entre la banque centrale, le projet de crédit agricole et le prêt à long terme.

LE PREMIER MINISTRE

Le Très Honorable M. Bennett ne goute guère les railleries du chef de l'opposition et il lui fait remarquer qu'en dépit des récents succès libéraux le chiffre des conservateurs en Chambre est le même qu'il y a deux semaines de l'élection de 1930.

Dans le comté de Yamaska 709 personnes de plus ont voté en 1933 (Suite à la page 7, 1ère col.)

TEMPÉRATURE

Toronto, 31 (P. C.) — Une perturbation atmosphérique traverse le nord de l'Ontario pendant que la pression est élevée dans les Maritimes et sur les côtes de l'Atlantique. Il a neigé dans plusieurs districts au nord de l'Ontario et le Manitoba mais ailleurs il a fait beau. Il a fait froid à l'est du Canada mais plus doux dans la région des Grands Lacs et dans l'ouest. La température est devenue de nouveau froide ce matin dans le Manitoba et le nord de la Saskatchewan.

Bas St-Laurent: forts vents du sud au sud-ouest; nuageux et plus doux, avec neige légère. Jeudi: forts vents du sud-ouest au nord-ouest avec neige; plus froid pendant la nuit.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles diverses. — 4e, la vie sociale. — 5e, nouvelles diverses. — 6e et 7e, sports, dans nos théâtres, 10e et 11e, petites annonces classées, radio, 12e, finance. — 13e, naissances et décès. — 14e, nouvelles générales.

COUPS DE FOUET POUR UNE BRUTE

LA GUERRE



Le président du Conseil des Commissaires de l'U.R.S.S., Viatcheslav Molotov, a déclaré dans une assemblée publique à Moscou que la Russie doit se préparer à la guerre

Le juge Lacroix condamne au bagne et à 16 coups de fouet un mari brutal qui martyrisait sa femme — La malheureuse raconte sa triste existence.

Montréal, 31 (D.N.C.) — Un froid passa sur l'assistance hier, aux sessions de la Paix, lorsque le juge J.-O. Lacroix condamna Ovide Fréchette à deux peines de deux ans concurrentes et à 16 coups de fouet, en deux séries, pour avoir battu sa femme, Emma Rafferty.

En rendant son jugement le magistrat a déclaré:

— "Fréchette vous êtes la pire brute que j'ai vue devant nos tribunaux. Je regrette de ne pouvoir vous envoyer au pénitencier pour la vie. Je vous condamne à 2 ans sur chaque délit et en plus vous recevrez seize coups de fouet, huit lors de votre incarcération (Suite à la page 13, 7e col.)

DANS LES CHANTIERS QUE VISITERA SON EM. LE CARDINAL



Grâce à l'amabilité d'une brave famille de Québec, le "Soleil" est heureux de publier aujourd'hui quelques photographies prises dans les chantiers que Son Eminence le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec honore de sa présence ces jours-ci. On voit, en haut, à gauche, une partie du village du Lac-Frontière où Son Eminence est arrivée, hier soir. — A droite, vue d'ensemble des bâtisses de Churchill Lake, à 45 milles de Lac-Frontière. C'est à cet endroit que le Cardinal célébrera la messe demain. — En bas, à gauche, deux photographies prise à Clayton Lake, à 26 milles de Lac-Frontière où Son Eminence a dit la messe ce matin; à droite, un groupe de bûcherons réunis à Clayton Lake.

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

53e ANNEE—No 28

ELECTION DE CONSEILLERS



Dans le cours du mois de janvier ont eu lieu les élections municipales des conseillers aux sièges des numéros 1, 2 et 5 à St-Fidèle de Charlevoix.—Au siège No 1, M. Napoléon Tremblay, (à droite), a été élu contre M. Philippe Tremblay, par 9 voix de majorité; au siège No 2, M. Sylvio Ratté, (à gauche), a aussi été élu contre M. Roméo Tremblay, par 19 voix de majorité et au siège No 5, M. Edouard Dassyva, (au centre) a été élu par 20 voix de majorité contre M. Jos. Savard.

UN AUTRE CONTREBANDIER A AVOUE SA CULPABILITE

Philippe Fèvre qui avait tout d'abord plaidé non coupable a changé de plaidoyer aujourd'hui — Le procès de Lévesque et Goulet continue.

A la reprise du procès Goulet-Lévesque, ce matin, l'un des accusés Philippe Fèvre, fit part à la Cour de son intention de changer son plaidoyer de culpabilité. M. Philippe Rousseau, son procureur, demanda que la sentence soit rendue plus tard. Le juge Laliberté déclara que sentence serait rendue en même temps que celles d'Alfred Lévesque et d'Azaria Pluze. On sait que les deux premiers ont été trouvés coupables par le jury et que les deux derniers ont admis leur culpabilité.

La Couronne, par l'entremise de M. Fernand Choquette, C. R., continue l'interrogatoire de Roland Cloutier.

- Vous avez dit hier que vous connaissiez O'Neil Lévesque?
- Oui.
- Avez-vous travaillé pour lui?
- Oui, son frère Alfred Lévesque m'avait dit de me mettre sous ses ordres.
- Avez-vous travaillé sur des bateaux?
- Oui, sur le Jack V et sur le C. C. M.
- Combien de voyages avez-vous fait sur le Jack V?
- Cinq ou six.
- Des voyages de combien de gal-

(Suite à la page 13, 2e col.)

LE CARDINAL EST RETARDE PAR LE FROID

Après avoir passé la nuit de façon peu confortable dans un wagon, hier, Son Eminence le cardinal Villeneuve continue son voyage — De retour vendredi.

Après un voyage rempli de péripéties et de retards, Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, Mgr Eugène-C. Laflamme, P.A., curé de la Basilique, M. le chanoine Philippe Casgrain, directeur de l'Œuvre des Immigrants Catholiques et Dom Jamet, O.S.B., de l'Abbaye de Solesmes, sont arrivés à destination au Lac Frontière hier soir.

Par suite du déraillement à Sainte-Germaine, du train qui avait quitté le Lac Frontière lundi matin, les distingués voyageurs durent passer la nuit de lundi à mardi dans leur wagon à Sainte-Rose-de-Dorchester par une des plus froides nuits de l'hiver. On conçoit facilement tous les inconvénients que ces retards ont pu causer à Son Eminence et à ses compagnons de voyage. Le train n'a quitté Ste-Rose qu'à onze heures hier matin et il a fallu toute la journée pour se rendre au Lac Frontière, qu'ils atteignent à onze heures du soir seulement.

Pour atteindre le campement le plus important des chantiers que monsieur Edouard Lacroix, député de Beauce à la Chambre des Communes, exploite dans l'Etat du Maine, le cardinal a dû franchir de plus une distance de 26 milles en automobile. Ce matin, il a célébré la Sainte Messe au milieu de tous les bûcherons réunis. Aujourd'hui et demain, Son Eminence visitera d'autres chantiers.

Le retour à Québec avait été projeté pour jeudi après-midi, mais vu les retards forcés, les éminents voyageurs n'arriveront que vendredi soir.

LA LUTTE

Chicago, 31. (P.A.) — Jim Londres, aspirant au championnat poids-lourd mondial de la lutte, et Jos Savoldi, ancien arbitre de la fameuse équipe Notre-Dame, se rencontreront ce soir dans l'arène du Stadium de Chicago pour en finir avec ce qu'ils avaient entrepris il y a dix mois.

Lors de la première rencontre, mettant en jeu le titre de champion du monde, Savoldi fit une chute et obtint la décision dans 26:20. Si aucun des deux lutteurs n'a un avantage après 90 minutes au matelas, l'arbitre et deux juges rendront une décision. On s'attend à une assistance de quelque 15,000 spectateurs.

LE SOLEIL

QUEBEC, MERCREDI 31 JANVIER 1934

EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

UNE PROTECTION CONTRE LES IDEES SUBVERSIVES

L'honorable M. David présente un projet de loi qui a pour objet d'empêcher la distribution de littérature malsaine dans la province.—L'autorisation du chef de police est nécessaire à la distribution des circulaires — Autres bills discutés et adoptés — Une séance du Conseil Législatif.

(par Georges Léveillé)
Le premier "point d'ordre" de la session a été soulevé hier après-midi, sans succès d'ailleurs, par M. Maurice Duplessis, alors que la Chambre discutait un projet de l'honorable M. Taschereau au sujet du traitement des jurés.

M. Duplessis se mit au blanc pour éviter à son partisan, M. Hortensius Bégué, député de Chambly, quelques remarques du premier ministre en rapport avec une phrase malheureuse qu'il avait dite le jour où le député avait discuté ce projet. M. Bégué dit alors que les jurés ne comprennent pas grand-chose, en général, et qu'il leur faut un minimum, ayant lui-même été juré.

M. Taschereau était à lui dire que les jurés d'aujourd'hui ne sont pas de ce calibre-là et que la remarque qu'il fit la semaine dernière s'appliquait sans doute aux jurés de son époque, lorsque M. Duplessis se dévoua.

"Je soulevé un point d'ordre", dit-il, "le chef du gouvernement n'a pas le droit de référer à un débat antérieur."

M. Taschereau lui fit tout simplement remarquer qu'il s'agissait pas du tout d'un débat antérieur mais de la continuation du débat sur le même sujet, entamé l'autre jour.

La résolution affirmant au projet de loi fut ensuite votée en troisième lecture.

Un autre projet qui fut lui aussi adopté en troisième lecture se rapportait aux huissiers et exigeait que ces fonctionnaires remettent entre les mains du trésorier de la province les gages d'excès d'eux par la loi.

M. Duplessis s'opposa encore une fois à cette mesure, mais sans trop appuyer.

Le restant de la séance fut ensuite consacré à l'étude d'un projet de loi de l'honorable Athanase David au sujet de la distribution des circulaires.

Le ministre veut empêcher la tenue des assemblées communistes ou bolchéviques dans les grands centres surtout. Pour cela, il exige de tous ceux qui veulent annoncer la tenue d'une assemblée dans des circulaires, qu'ils

La SEANCE

Le vice-président Irénée Vautrin ouvre la séance à 3 heures 25. Quelques pétitions sont lues et quelques-unes des rapports des divers comités lus.

Les bills suivants sont alors lus la première fois:

L'honorable M. Stockwell.—Loi modifiant la loi sur la pension des vieillards, par exemple.

"Tout le monde est en faveur de" (Suite à la page 12, 2e col.)

LES CAUCUS

Il y a eu caucus chez les libéraux et chez les conservateurs, hier soir.

Les caucuses, comme chacun sait, sont des conversations à huis-clos où les membres d'un même parti discutent la législation en cours et l'attitude à prendre au cours de la session.

Les libéraux ont profité de l'occasion qui leur était offerte pour se choisir un whip et un assistant whip. Le Dr Anatole Plante, député de Mercier, a été choisi comme whip et le Dr Pierre Gauthier, de Portneuf, sera son assistant.

Ce sont les whips qui ont mission de voir à l'assiduité des députés en Chambre, surtout lorsqu'il s'agit de donner un vote sur la législation discutée.

Les députés libéraux ont causé pendant quelque temps du sort des bûcherons dans les chantiers et des lois proposées par les amendements de la loi de la Maladie, au sujet du port des lumières sur les véhicules à traction animale et sur les bicyclettes.

Le sentiment, relativement à ces derniers projets semblait être le même que celui qui existait l'année passée. Autrement dit, les opinions sont très partagées; les uns considèrent que ce serait une très bonne chose que les autres, que ce serait peut-être une bonne chose mais que l'opinion publique, surtout dans les districts ruraux, n'est pas prête à l'accepter.

Quant au caucus conservateur, il a discuté pendant quelques minutes le bill de M. Laurent Barré au sujet du crédit agricole.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Hornsby Bélanger, qui a une fracture de la rotule à la jambe droite, et les pompiers Denis Normale et Adolphe Cloutier souffrant de contusions douloureuses mais moins graves.

Le chef Beaulieu a fait une visite hier à ses braves victimes de l'accident de la légion de leur pèlerinage de la rue d'Alouville hier matin, quand le Manoir Montmorency et deux autres maisons appartenant à madame J.-B. Morin ont été détruits par le feu.

Les dommages sont considérables et bien que l'on ne puisse pas encore donner de chiffres approximatifs on croit qu'ils dépasseront \$140,000.

Ces dommages ne sont pas circonscrits aux immeubles incendiés et la propriété de M. N.-E. Papillon, contenant le magasin de mercerie, Papillon, et des logements, a été endommagée par l'eau et la fumée.

La propriété de M. Chrysanthé Jobin, située à l'ouest, a aussi subi des dommages et la bijouterie Langlois, au premier plancher, et les résidences de MM. Arthur Piché et B. Bédard ont été détériorées par l'eau et la fumée.

Comme le "Soleil" l'a annoncé hier plusieurs pompiers ont été blessés en combattant l'incendie. Quatre sont à l'hôpital, M. Hector Chevrete, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale et de coupures au cuir chevelu, le pompier Horns

LES POMPIERS QUITTENT LE-MANOIR MONTMERCY

(Suite de la page 3)
 (ai, plusieurs autres membres de la brigade du feu ont reçu des blessures. Mentionnons le capitaine Wagner, du poste numéro Un, qui souffre des effets de l'asphyxie, le capitaine Owen, blessé à la main droite et les pompiers Chs LeMay, A. Lamontagne et A. Gamache, souffrant de blessures moins graves.
 C'est le docteur Edmond Verge, médecin de la brigade du feu, qui a donné les premiers soins aux pompiers blessés.
 Devant la menace d'une conflagration, les personnes suivantes ont dû évacuer leurs logements et transporter leur ménage ailleurs:
 M. le notaire G.-E. Paradis, Mlle Malvina Cloutier, madame F.-X. Gagnon, madame Léon Jacques, M. Chs. Kelley, M. Gervais Lachance, Madame Ed. Aubé, M. C.-D. Martineau, M. Maurice Brown, M. Gabriel Gilbert, madame Ephrem Laguerre, madame Chs. Dupont, madame Jos. Bourque, M. Ph. Papillon, M. Em.-J. Lefebvre, M. Nap. Mercier, M. N.-E. Papillon, M. L.-P. Côté.
 Le "Soleil" tient à féliciter le chef Beaulieu, le chef-adjoint Drolet, les sous-chefs Reddy, Lachance et Bélanger et tous les pompiers pour le succès qu'ils ont remporté hier en évitant une conflagration au quartier St-Jean-Baptiste.

UNE PROTECTION CONTRE LES IDEES SUBVERSIVES

(Suite de la page 3)
 difiant la Loi de la taxe sur les corporations.
 L'honorable M. Stockwell.—Loi modifiant la Loi des véhicules automobiles.
 L'honorable M. Arcand.—Loi relative à l'extension des conventions collectives de travail.
 L'honorable M. Taschereau.—Loi concernant l'établissement de fermes pour y recevoir les personnes à leur sortie de prison.
 Les ministres expliquent tout à tour leur projet de loi dont nous donnons une revue très substantielle hier.

LE BUDGET

L'hon. R.-F. Stockwell annonce alors à la Chambre qu'il présentera son discours du budget jeudi après-midi. M. Maurice Duplessis demande au premier ministre s'il n'y aurait pas moyen de répondre à certaines questions inscrites au feuillet.
 L'hon. M. Taschereau rappelle que le gouvernement a déjà répondu à une infinité de questions et qu'il fait diligence pour répondre aux autres.

LES FERMES POUR LES PRISONNIERS

Au sujet du projet de M. Taschereau, relativement à l'établissement de prisons libérées sur des fermes, M. Aimé Guertin, de Hull, suggère que l'on ouvre des établissements semblables pour les enfants sortant des orphelinats.
 M. Taschereau.—Nous allons commencer par les hommes; nous verrons ensuite ce qu'il y aura lieu de faire.
 Le gouvernement répond alors à quelques questions de l'opposition.
 Les motions suivantes sont ensuite adoptées pour considération lors de

COMMENT un HOMME PERDIT 19 LIVRES

Se porte maintenant à merveille

Les obèses sont censés être de gais lurons, toujours de bonne humeur. Pourtant, il est bien des hommes gras qui trouvent que leur sort n'est pas rose, comme on peut en juger par la lettre qui suit.
 "Je commençai à engraisser cette année et développai un embonpoint qui n'avait rien d'élegant. Je pris des Sels Kruschen chaque matin durant un mois et réduisis mon poids de 13 livres. Je continuai le traitement et j'ai maintenant perdu 19 livres. Outre cela, je suis soulagé des migraines qui me dévoraient et me portaient désormais à merveille."
 H.M.
 Pris chaque matin Kruschen à pour effet d'assurer l'élimination naturelle des matières alimentaires non digérées. A moins que ces déchets ne soient expulsés régulièrement, la Nature les transformera en graisse inutile et disgracieuse. Dès que Kruschen pénètre dans le sang les doubles mentons disparaissent et la taille s'amincit.

la prochaine séance de la Chambre.
 L'honorable M. Francoeur.—Résolutions relatives au bill No 35, intitulé: "Loi concernant le pont de la baie de Gaspé".
 L'honorable M. Stockwell.—Résolutions relatives au bill No 14, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la taxe sur les corporations".
 L'honorable M. Stockwell.—Résolutions relatives au bill No 30, intitulé: "Loi modifiant la Loi des véhicules automobiles".

L'honorable M. Taschereau.—Résolutions relatives au bill No 38, intitulé: "Loi concernant l'établissement de fermes pour y recevoir les personnes à leur sortie de prison."
 L'hon. M. Taschereau soumet pour adoption la résolution suivante:
 Résolution relative au bill No 12: "Loi modifiant la Loi des jures relatives à leur indemnité".
 M. Maurice Duplessis proteste contre cette loi et demande le maintien des législations actuelles. Il affirme que la nouvelle loi privera au favoritisme politique, puisque le gouvernement pourra lui-même fixer les indemnités dans les différents cas de la province et qu'il pourra ainsi faire des distinctions pour les comités amis. Il craint pour la bonne administration de la justice si on change la loi actuelle qui comporte un tarif fixe de traitement pour les jures.

L'hon. M. L.-A. Taschereau.—Je suis certain que le chef de l'opposition est animé des meilleures intentions, mais il est dans l'erreur. Le gouvernement n'a rien à faire dans le choix des jures. Il est puéril de dire que le gouvernement a l'intention de bien répartir les jures rouges et de mal répartir les jures bleus. Ces pauvres bleus ont déjà assez de misère comme cela. J'ai déjà eu l'occasion de dire que les termes criminels nous coûtent terriblement cher. Nous avons dépensé jusqu'à \$30,000 pour un seul terme.
 "Je sais bien que le député de Chambly (M. Béique) a dit l'autre jour que les jures ne comprennent rien, mais je crois qu'ils valent mieux que cela. Il parlait sûrement des jures de son temps."
 M. Duplessis.—Je salue un point d'ordre. Le premier ministre n'a pas le droit de faire allusion à un débat antérieur.
 M. Taschereau.—C'est le même débat que l'autre jour, il s'agit de la même motion.

Le président Vautrin.—Le premier ministre a le droit de discuter ce point puisque ce débat n'est qu'une suite à celui de l'autre jour.
 M. Taschereau poursuit son discours et déclare qu'il faut nécessairement faire quelque chose pour que l'administration de la justice coûte moins cher.
 La résolution est acceptée en troisième lecture, sur division.

LES HUISSIERS

Le premier ministre propose ensuite une autre résolution pour modifier la loi des huissiers.
 Il s'agit d'exiger des huissiers qu'ils donnent une garantie lorsqu'ils sont

LES CIRCULAIRES

Le secrétaire de la province, l'honorable Athanase David, présente un projet de loi qui se rapporte à la distribution des circulaires dans les cités et villes pour fins d'assemblées publiques.

Le secrétaire provincial explique qu'il s'agit d'empêcher la distribution de circulaires séditieuses ou anti-religieuses.
 Pour avoir le droit de distribuer des circulaires, il faudra avoir l'autorisation du chef de police ou du maire. Sont exemptées des obligations de faire imprimer des circulaires ayant un caractère électoral, municipal, scolaire ou religieux.

M. Duplessis parle alors des "Jeunes-Canadiens". Il se demande si la loi telle qu'elle est rédigée ne sera pas de nature à empêcher ces organisations de jeunes de faire imprimer des circulaires pour annoncer leurs assemblées.
 "On pourrait même englober là-dedans des communautés religieuses", dit M. Duplessis.

M. David.—Le chef de l'opposition a amené dans le débat le nom des "Jeunes-Canadiens". Pourtant, il sait fort bien que jamais le chef de police de Montréal n'empêcherait les "Jeunes-Canadiens" de tenir une assemblée. Le but de la loi est évident. Il s'agit d'empêcher la diffusion des idées bolchévistes ou communistes et pas autre chose. Laissons donc la loi telle qu'elle est. On peut être certain qu'il n'y aura pas d'abus, qu'il n'y aura pas un chef de police assez peu averti pour confondre une association comme celle dont M. Duplessis parlait tantôt avec une organisation bolchéviste, par exemple.

M. Duplessis.—"Cette loi peut prêter à des abus".
 M. Taschereau.—Le chef de l'opposition sait très bien que nous voulons viser. Alors, pourquoi tout cela?
 M. Guertin.—Il peut y avoir danger en certains cas.

M. David.—Si le deuxième chef de l'opposition (M. Guertin sourit d'aise) veut me le permettre, les assemblées régulières sont couvertes par la loi.
 M. Pierre Bertrand (St-Sauveur).—Et les assemblées patriotiques?
 M. David.—"Nécessairement le chef de police accorderait la permission. C'est un cas évident, alors. Il n'y a rien de mal dans nos statuts. Il s'agit d'empêcher des abus. Je n'ai aucune objection à renvoyer le bill devant le comité des bills publics ou nous pourrions l'étudier de nouveau et l'amender, s'il y a lieu.

Le comité rapporte alors progressivement le bill est référé au comité des Bills Publics.

LES CONCOURS PHYSIQUES

L'hon. Athanase David présente ensuite son projet pour empêcher les concours d'endurance physique connus sous le nom de Walkathons et marathons. Le bill est référé au comité des Bills Publics.

M. Théodore Rhéaume (nouveau député libéral de Jacques-Cartier) à la demande de M. Maurice Duplessis, explique un projet de loi qui intéresse la cité de Montréal. Il s'agit de la réfection de certains pavages, à la Côte des Neiges.

M. Rhéaume s'acquiesce très bien de sa tâche de paravain de son premier bill à la législature provinciale.
 La Chambre s'ajourne alors à cet après-midi, à trois heures, après que le premier ministre, répondant à une question de M. Duplessis, eût déclaré que le gouvernement attend, pour proposer ses amendements à la loi des accidents du Travail, d'être en possession de certains documents.

Le Conseil Législatif a siégé, hier après-midi, pendant une vingtaine de minutes. Plusieurs pétitions pour bills privés ont été présentées, entre autres celle du bill de Montréal, dont la dernière a été présentée par le Dr. Gustave Lemaire.
 Six bills publics ont été passés en



PURIFIE L'HALEINE
TOUTE LA JOURNÉE

première lecture venant de l'Assemblée Législative. Ils seront étudiés en deuxième lecture à la prochaine séance. Ces bills sont ceux qui regardent les heures de fermeture des magasins de la Commission des Li-queurs, des amendements à apporter à la loi de téléphone et des télégraphes, de la perception des taxes scolaires.

L'ordre du jour du Conseil comprend l'avis de motion suivant présenté par l'hon. M. Martin: "Qu'il soit déposé sur le bureau de cette Chambre copie de toute correspondance échangée, durant les quatre derniers mois, entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral relativement aux mesures à prendre pour remédier plus efficacement au chômage".

Cette motion sera, croit-on, discutée au cours de la semaine prochaine et donnera lieu à un intéressant débat sur la question du chômage dans la province.

La séance d'hier après-midi était présidée par l'hon. M. J. Nicol. La Chambre s'est ajournée à cet avant-midi, à onze heures.

Euchres au profit des RR. PP. Franciscains

Un groupe de dames et de demoiselles ont décidé d'organiser deux soirées de jeux, afin de venir en aide aux RR. PP. Franciscains, de Québec, dont le dévouement est si bien connu et apprécié de notre population.

L'oeuvre sublime qu'accomplit chez nous cette communauté ne peut manquer d'attirer à ces parties de cartes, qui auront lieu les 6 et 7 février, à la salle des Zouaves, Halle Berthelot, un grand nombre d'amis désireux de témoigner leur estime aux RR. PP. Franciscains.

On peut constater les magnifiques prix qui seront distribués dans la vitrine de la maison Le Chien d'Or, 189 St-Jean où ils sont exposés.
 Des cartes sont aussi en vente à 189 St-Jean, et à la porte de la salle.

Matane

Joyeux anniversaire
 A l'occasion du 20e anniversaire de naissance de Mlle Gabrielle Lepege, Mlle Blanche Lepege organise un magnifique "Surprise Party" à la salle Forbes.

Parmi les invités on remarque: M. et Mme Charles Lepege, Dr et Mme McLaren, MM. et Mmes Arthur Desjardins, Emile Desrosiers, Mlle Girty McLaren, Florence et Mlle Paradis, Ida et Véronique Pradet, Cécile et Lucienne Pineault, Bertine et Cécile Bernier, Blanche et Jeanne Canuel, Jacqueline et Pierrette Levasseur, Jeanne et Estelle Côté, Berthe et Anne-Marie Harrison, Gertrude et Gratia Dionne, Marielle et Solange Dion, Michèle Desjardins, Jeannette Fize, A.-M. Deschênes, M.-A. Chouinard, Marie-Jeanne Carrier, Elise Tardif, Marie-Jeanne Côté, Lorraine Otis, M.-L. Lévesque, M.-A. Bély, Françoise Noelle, Noelle Roy, R. Lévesque, Ida Savard, Marcelle Lavoie, Blanche Dion, Cécile Gagné, Madeleine Levasseur, Denise Charest, Gaby Guy, MM. Robert Desjardins, Robert Otis, Pierre Garon, Dr Adrien Pineault, Mlle Rodrigue Côté, L. Philippe et Lionel Lepege, Henri Raymond Heppell, Roger et Victor Fournier, Roland et Réal Blouin, Albert et Edgar Lévesque, A. et S. Vézina, F. Couillard, Jos. Levasseur, Roger Bergeron, Gérard Sirois, Maurice Bernier, Théodore Dion, J.-B. Fradette, Jos. Canuel, Emile Tremblay, Guy Côté, Jos. Dion, Claude Levasseur, Louis Dionne, Adrien Rionx, Y. Thibault, Robert Côté, W. Casselman, Charles Bérubé, D. Desrosiers, D. Kennedy, Adrien Harrison, C.-E. Philibert, Ferdinand Nicolle.

Bref de sommation

Un bref de sommation de \$2,000 a été inscrit par M. F.-X. Michette, demandeur, vs dame Georgiana Turcotte et al défenderesse. La Northwestern National Insurance Co. Ltd est mise en cause.

DERNIER APPEL!
 C'est la dernière semaine pour s'inscrire dans les Concours d'Épargne de La Caisse d'Économie. Des prix en argent de \$5.00 à \$50.00 seront décernés par lot à la fin de l'année.
 Ceux qui auront déposé 25c ou \$1.00 chaque semaine auront le droit de concourir.
 Envoyez-vous tout de suite au Bureau le plus proche!

La Caisse d'Économie DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

--AUX GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET

Mademoiselle E. BARRON
La corsetière experte
 -- de la --
COMPAGNIE "NEMO-FLEX"

Sera à nos magasins les
1er, 2 et 3 FEVRIER

pour vous fournir tous les renseignements au sujet des nouveaux styles de CORSETS NEMO-FLEX, et aussi pour vous aider dans le choix du modèle s'adaptant le mieux à votre taille.

Le Corset NEMO-FLEX
 est fait de très bon tissu. Il contrôle absolument la taille et ne se déplace pas.

Il dure longtemps, et se lave facilement.

Nous les recommandons comme étant de la famille des meilleurs corsets, et nous vous invitons à nous honorer de votre visite.

Des salons privés sont à la disposition des visiteuses.

\$9.95

COSTUMES DE TRICOT

-- Trois pièces --

Achetés avant la hausse dans les laines, et que nous ne pourrions plus répéter au même prix.

Très beau choix de TEINTES, STYLES, TAILLES.

Le prix régulier de tels costumes aujourd'hui devrait être \$13.75.

Pour la raison précitée, nous vous l'offrons à

\$9.95

...
 Mesdames et Demoiselles!

Si vous avez besoin d'un costume en tricot, vous épargnez de l'argent en profitant de cette occasion.

JEUDI EST TOUJOURS LA JOURNEE DES ENFANTS

Les mamans y trouvent toujours leur profit

PRIX INTERESSANTS

TROUSSEAUX DE BAPTEME, en beau crêpe de Chine de soie, brodés à la main — trois à cinq pièces — savoir: Manteau, Bonnet, Châle, Robe et Jupon...
\$11.50 et plus

MANTEAUX DE BAPTEME en cachemire de laine, garnis de motifs en floss et galon de soie...
\$3.50, \$3.75, \$4.00, \$4.25, \$5.50

ROBES DE BAPTEME, en crêpe de Chine de soie ou marquisette; d'autres brodées à la main...
\$1.25 à \$12.50

JUPONS DE BAPTEME, en soie, crêpe de Chine et marquisette...
\$1.10 à \$7.50

BONNETS DE BAPTEME, en soie et crêpe de Chine...
79c, \$1.25, \$1.50, \$2.25

CHALES DE TETE en cachemire avec motifs en floss de soie...
\$1.25 et \$1.35

COUCHES en papier Dennison...
39c

Paquets de 250
\$1.50

OFFRES ATTRAYANTES
En Vêtements pour Garçons

COMPLETS
 En tweed, couleurs de fantaisie — trois pièces: Habit et deux pantalons. Belle coupe et belle qualité. Tailles: 6 à 9 ans...
\$5.50
 En serge bleu marine — quatre pièces: Habit, gilet et deux pantalons longs. Tailles: 14, 15 et 16 ans...
\$12.00

PARDESSUS
 En étoffe de fantaisie, confection parfaite. — Très chauds et confortables. Tailles: 6 à 9 ans...
\$4.95

COUPE-VENT
 En étoffe bleu marine de belle qualité, bonnes fournitures — bien faits — chauds et confortables. Tailles 8 à 16 ans...
\$2.25

PANTALONS
 genre "breeches" à lacet — de même tissu que les Coupe-Vent. Tailles: 8 à 16 ans...
\$2.00

On devrait tous boire de l'eau chaude le matin

pour chasser tous les poisons de l'estomac, du foie et de l'intestin avant déjeuner

Pour se porter à merveille tout le temps, se sentir l'intérieur net; pour se débarrasser de cette bile acre qui épaisit la langue, empêche l'assimilation ou alourdit la tête; pour se débarrasser de la constipation, des excès de bile, des maux de tête nerveux, des rhumes, du rhumatisme ou des gaz et des algues d'estomac, il est indispensable de se baigner l'intérieur comme on se baigne l'extérieur. Cela est même beaucoup plus important, parce que les pores de la peau n'absorbent pas d'impuretés dans le sang, tandis que les pores des intestins en absorbent, dit un médecin bien connu.

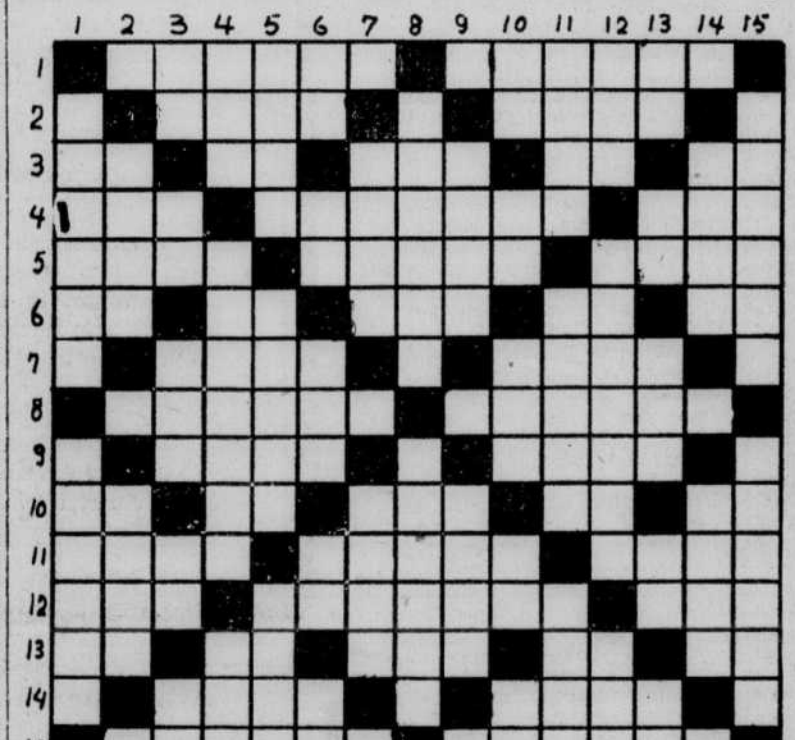
Pour vous garder l'estomac, le foie, les reins et les intestins nets de ces poisons et toxines, buvez tous les jours, avant de déjeuner, un verre d'eau chaude additionnée d'une cuillerée à thé de Sels JAD Condensés. Ce traitement nettoie, purifie et rafraîchit le canal alimentaire tout entier, avant l'absorption de nouveaux aliments dans l'estomac.

Procurez-vous un paquet de Sels JAD Condensés chez votre pharmacien. Ils ne coûtent pas cher et ne sont pas désagréables à prendre. Avaler ce breuvage chaud tous les matins vous débarrassera l'organisme de ces vilains poisons et toxines; cela prévient aussi leur formation.

Pour vous porter comme se portent les jeunes; comme vous vous portiez avant que votre sang, vos nerfs et vos muscles ne soient devenus saturés par une accumulation des poisons dans l'organisme, commencez ce traitement et par-dessus tout continuez-le! De même que le savon et l'eau chaude agissent sur la peau pour la nettoyer, l'adoucir et la purifier, ainsi les Sels JAD Condensés et l'eau chaude avant déjeuner agissent sur l'estomac, le foie, les reins et les intestins.

A noter: Si vous suivez un régime pour maigrir il est important de vous garder l'organisme net de ces déchets alimentaires et de ces poisons toxiques qui favorisent l'embonpoint. C'est pour cette raison que les Sels JAD Condensés sont d'un grand secours pour aider à faire maigrir.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT
 1—Partie d'un navire — Qui nage
 2—Instruit, avant — Extrémité
 3—Prép. qui signifie, de par — Pronom personnel Vais d'endure l'eau
 4—Sous-sol — Note de musique
 5—Sous-sol — Note de musique
 6—Monnaie chinoise — Carrier, assemblée (Fig) — Désagréable à la vue
 7—Coup, alternative — Terminaison de vers — Temps du verbe avoir — Coupe de baguettes sur le tambour — Conjugaison
 8—Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin — Grand-voile du grand mat
 9—Ville d'Italie — Pièces plates
 10—Suggère — Bruits
 11—Prép. qui signifie, vers pour — Temps du verbe être — Personne bavarde
 12—Négation — Adv. de lieu
 13—Mouvement circulaire — Arme offensive — Prince troyen
 14—Camp, armée — Ressentiment — Brut
 15—Négation — Pronom personnel Adj. possessif — Note de musique — Boudha en Chine

VERTICALEMENT
 1—Ville des Etats-Unis — Marques de dignités
 2—Noble élevé — Quantité déterminée d'un médicament
 3—Premier dans son genre — Pronom personnel Portion d'une course — Note de la gamme — Métal précieux
 4—Plate-forme flottante — Mettre en liberté — Que signifie trois
 5—Roi d'Athènes — Guides — Amas de paille
 6—Négation — Article simple — Saison — Note de musique — Conjugaison
 7—Supérieur d'un couvent — Parties d'un mur
 8—Distrait — Opérer le pansement
 9—Courtois — Anciens boucliers
 10—Préfixe — Négation — Adj. démonstratif — Préposition — Coup sur le tam-bour
 11—Appétence des aliments — Petit rat — Loi, ordonnance
 12—Temps du verbe avoir — Région située au nord de la Suède — Petit poème lyrique
 13—Note de la gamme — Adj. possessif — Ville d'Autriche — Abrév. de numéro
 14—Préposition
 15—Trait de plume — Mammifère ruminant
 16—Epoux de la fille — Pasteur rural

Solution du problème publié le 27 Janvier

La Vie Sociale

Madame H.-G. Carroll a reçu à dîner hier soir, à Spencer Wood, en l'honneur de Lady Forget, de Montréal.

L'honorable sénateur Lucien Morand est reparti pour Ottawa.

Le notaire Joseph Sirois est parti hier soir pour Montréal.

Madame Lucien Camon est partie pour New-York, d'où elle s'embarquera pour les Bermudes.

Madame André Taschereau, qui a passé quelques jours à Montréal, est rentrée en ville.

M. et madame Paul Lanctôt et leur jeune fils, sont repartis pour Montréal après avoir fait un séjour de quelques temps à Québec.

Mademoiselle Lucie Logsdon, d'Amherst, N.-E., était de passage à Québec récemment, chez M. et madame W.-L. Bennett.

Madame Russell Hamman, de Montréal, a passé quelques temps à Québec, chez sa mère.

Mademoiselle Irène Lemercier est l'invitée de M. et madame W.-P. Lemercier, à Montréal.

M. Paul Delage est de retour d'Halifax, où il a séjourné deux semaines.

Mademoiselle Lucie Lazure, de Montréal, est retournée chez elle après avoir passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de Mademoiselle Marguerite Lessard, chez ses parents, le docteur et madame Alphonse Lessard, avenue des Érables.

Madame Joseph Leduc, qui a passé la semaine à Québec, chez sa sœur, madame (Dr) G.-H. Courchesne, est repartie aujourd'hui pour Granby.

Mademoiselle Alice Hamel recevait samedi dernier à la résidence de ses parents, rue Saint-Jean, en l'honneur de mademoiselle Fortier, à l'occasion de son prochain départ pour un voyage aux États-Unis. Les invités étaient: Mademoiselle Yvonne Beaudoin, Julieanne Gosselin, Laurette Savard, Gaby et Marie-Alice Goulet, Berthe Fontaine, Germaine Deland, M.M. Charles Morin, Paul-Émile Talbot, Philippe Bélanger, Lucien Bélanger.

Gérard Hamel, Lucien Hamel, Roland Vézina, Rosaire Verreault, Romeo Vaillancourt, Henri Michel, Servant les rafraîchissements: Mlle Alice Hamel, Julieanne Gosselin et Yvonne Beaudoin.

M. et madame J. Renaud sont repartis pour Rivière-du-Loup après un bref séjour à Québec.

Mademoiselle Blanche Demers passera la fin de semaine dans la métropole.

M. Max Lantagne, de Montréal, est de passage à Québec par affaires.

Madame Elzéar Breton et mademoiselle Yvonne Julien, sont parties pour Fall River, R. I., où elles seront les invitées de M. et madame Louis Gagnon.

A l'occasion de son prochain départ pour le noviciat des RR. SS. de l'Immaculée Conception, à Montréal, mademoiselle Claire Fontaine, cheffaine de la 3ème Compagnie des Girl Guides, fut l'objet d'une touchante démonstration de la part des Guides Amies, mercredi dernier. Il y eut lecture d'adresse, présentation de cadeaux et de fleurs et un joli programme de chansons guies.

Monsieur et madame Jean Jobin (Alice Auger), Les Saules, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 17 janvier au nom de l'Angeleur-Lorette, sous les prénoms de Paul-Émile-André-Parrain et marraine, monsieur et madame Emile Caron, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannette Jobin.

M. Alfred Dumont, ingénieur, et madame Dumont, née Marie-Blanche Fricot, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 et baptisée le 23 janvier sous les prénoms de Marie-Philomène-Thérèse. Parrain et marraine, M. et madame G. Tardif. Porteuse, Mme (Dr) J.-A. Roy, amie de la famille.

AU BERCEAU DES ANCIETRES

(Suite de la dernière page)
culture, vieilles fermes vieux villages, vieilles églises. On fait déjà les foins, et nous ne sommes qu'au 27 mai; les patates sont en fleurs.

A 9.30 heures du matin, j'arrivais au terme de mon pèlerinage: Coulouges, où existe encore, telle qu'elle était en 1836, l'église d'un ancien couvent, baptisée et où il fit sa première communion.

Je frappai d'abord au presbytère, face à l'ancienne chapelle. M. l'abbé Marcel Bodet, le sympathique curé, me reçut avec une grande amabilité. Par mon frère Honoré, en corrépondance avec ce sympathique prêtre français depuis quelques années, j'étais déjà de la parenté. Je n'oublierai l'affable réception de M. le curé de Coulouges, qui m'accueillit dans sa maison, à l'église, du nom patronal de Saint-Etienne, et dans la petite ville, dont l'origine remonte à la conquête des Gaules par César. Au temps de la domination romaine, Coulouges s'appelait Colonia, c'est-à-dire établissement de colons ou de cultivateurs. Coulouges-sur-Autise est un chef-lieu de canton, de l'arrondissement de Niort. Sa population est de 2.400 habitants, presque tous catholiques de nom, puisqu'au témoignage du curé, il n'y a que quatre ou cinq familles protestantes dans la paroisse unique de la

petite ville. La moitié environ de la population assiste régulièrement aux offices religieux et remplissent tous les devoirs de bons paroissiens. L'autre moitié va à l'église cependant dans les grandes circonstances de la vie: baptême, mariage, première communion, funérailles. "Il n'y a pas d'enterrement civil à Coulouges", me dit M. l'abbé Bodet.

Heureux de constater qu'au point de vue religieux ça aurait pu être pire dans la ville natale de mon ancêtre, étant donné la Réforme, la Révolution et depuis un demi-siècle l'École sans Dieu, je m'empressai de visiter la très ancienne église de Coulouges, dont la façade et la partie principale datent du douzième siècle. Une nef latérale fut ajoutée au quinzième siècle, vers 1425, et le chœur fut modifié à la même date.

En entrant dans ce temple vénérable par l'âge et les souvenirs, j'éprouvai une émotion profonde. C'est dans cette église que l'ancêtre des Magnan du Canada fut baptisé; qu'il fit sa première communion, qu'il vint sans doute, à l'âge d'homme, mettre son journaux voyage en Amérique sous la protection de Dieu et de saint Etienne. Cette nef romane, ce chœur en ogive, mon ancêtre les avait vus comme je les voyais: cette balustrade fermant le chœur, Jacques Magnan l'y avait agenouillé comme moi au moment de ma visite; ces fonts baptismaux où je venais de m'arrêter un moment avec recueillement, avaient été témoins du baptême de mon ancêtre, acte solennel qui eut, au Canada, une répercussion trois fois séculaire.

Je rendis grâce à Dieu de ce grand bienfait accordé à mon ancêtre, bienfait que lui et ses descendants au Canada transmettent fidèlement à leurs fils.

Je quitte à regret la vieille église plus de huit fois séculaire, pour moi, en ce moment solennel, la plus belle de France.

M. l'abbé Bodet voulut bien m'accompagner à travers les rues dont l'aspect moyen âge ne change pas, me dit-il, car pavés, maisons, monuments sont tout en pierre, tuile et fer.

En cheminant avec lui, remplissant mes yeux et mon cœur de tout ce que je voyais, M. le curé me signala un lavoir couvert en tuile, qui remonte si loin dans l'histoire de Coulouges que l'on ne sait pas la date de son installation. Une citerne y est attenante, où les résidents des alentours vont puiser l'eau à l'aide d'une roue, semblable à celles que nous remarquons encore sur les puits à Saint-Gregoire, dans Nicolet, et à Saint-Jacques-de-l'Assommoir, dans Montcalm, paroisses colonisées à la fin du dix-huitième siècle par nos frères les Acadiens, revenus à pied des côtes de la Nouvelle-Angleterre et même de la Louisiane, à travers forêts et montagnes.

Quittant la rue du Lavoir, nous franchissons la rue de l'Eglise, celle de la Rampe et nous débouchons sur la Place du Marché, puis nous atteignons bientôt Le Château, après avoir passé devant la Mairie et franchi la Place Saint-Antoine.

Le Château? Il a son histoire. M. l'abbé me la raconte d'une façon charmante. Ce château n'existe plus en partie; mais ce qui est resté nous dit sa splendeur d'autrefois.

Il fut construit vers 1550 par l'évêque de Mailleziens (?). Ce dernier, Mgr Geoffroy d'Estissac, avait attaché à sa personne Rabelais, alors moine bénédictin. Coulouges, ou plutôt Colonges, est cité dans l'itinéraire de Pantagruel de Poitiers à Mailleziens. M. l'abbé Bodet me désigne alors une fenêtre du Château qui éclaire la chambre où, suivant la tradition, Rabelais écrivit son grand ouvrage Pantagruel, dans lequel le fameux et peuplé édifiant curé de Meudon entassa bien de fausses idées et y écrivit des pages qui frisent le scandale.

Après une dernière visite à l'église, je dis adieu à Coulouges et à son sympathique et aimable curé.

Au retour, pendant que l'auto filait vers Niort, je méditai sur les desseins de la Providence, qui avait inspiré à mon ancêtre l'idée d'aller au Canada pour y fonder une famille souche à Charlesbourg, près Québec, en 1660, famille qui s'est prolongée jusqu'à nos jours par de nombreux foyers, où se conservent la foi, la langue et les traditions apportées de l'Ancienne en Nouvelle France par Jacques Maignan, en 1663.

C.-J. Magnan.

NOCES D'ARGENT INDUSTRIELLES DE M. J.-A. MARTIN

Nicolet. — (D. N. C.) — L'année 1934 étant le 250 anniversaire de l'entrée de M. J.-A. Martin, de cette ville, à l'emploi de l'American Optical Co. de Southbridge, les employés de la Con-

solidated Optical Co. qui est une succursale de l'American Optical, établi en cette ville depuis 1920, et dont M. J.-A. Martin est le gérant, n'ont pas voulu laisser passer cette date sans offrir à leur patron leur plus grande marque d'estime et de reconnaissance en lui préparant une fête grandiose, dont le souvenir restera toujours ineffaçable dans la mémoire de l'heureux jubilaire, de ses employés et même de toute la population de Nicolet qui a bien voulu se joindre aux organisateurs de la Consolidated Optical pour faire de cette fête une fête publique et non privée comme l'avait d'abord projeté les organisateurs.

Aussi le banquet qui fut offert à l'occasion, le jeudi 18 janvier courant, en la salle Ste-Elizabeth de cette ville, fut la preuve incontestable de la grande estime que ce chef de manufacture possède non seulement de la part de ses employés mais encore des autorités du bureau chef de

l'American Optical Co. de Southbridge, dont le gérant général, M. H.-L. Schumacher, a bien voulu se rendre à Nicolet pour assister à ce banquet et offrir à l'heureux jubilaire tous les hommages des autorités de cette importante compagnie, et enfin de toute la population de Nicolet qui s'est réunie nombreuse à ce banquet. L'orchestre, composé de Melles Estelle Trahan, Marcelle Lemire et Madeleine Trahan, violonistes, de MM. Romeo Gauthier, Raoul Dubuc, René Rousseau et Marcel Dubuc, instrumentistes, et de Mlle Jeannine LeFebvre, pianiste, avait pris place sur le théâtre.

Dans l'entrée de l'heureux jubilaire, des la salle, accompagné de sa femme, Mlle Louise Martin, de son épouse, de toute sa famille, de Mgr Ant. Camirand, P. D. V. G., représentant de l'évêque de Nicolet; M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, l'hon. juge Trahan, M. H.-L. Schumacher, gérant général de l'American Optical Co. de Southbridge; M. l'abbé Calixte Arseneault, représentant du Séminaire de Nicolet; M. H.-N. Biron, maire de la ville de Nicolet; M. Pierre Roy, maire de Nicolet-Sud; les Rév. Hercule Grenier, Alcide Pel-

lerin, Principal de l'Ecole Normale de cette ville; Emile Lassonde, A. Lafoie, Paul Mayrand, R. Faucher, Origène Grenier, le Rév. Frère Dominique, de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville; M. l'inspecteur J.-E. Belcourt, Dr H.-P. Smith, J.-W. Denis, protonotaire; Elp. Grégoire, assistant-gérant de la Consolidated Optical et son épouse, de Nicolet; M. Pierre Peck, employé depuis 60 ans à l'American Optical Co.; Alfred Martin et Harry Martin, frères de l'heureux jubilaire.

On remarquait aussi à la table suivante de la table d'honneur, plus de 45 prêtres et les Frères des Ecoles Chrétiennes. Le service des tables fut fait par les jeunes garçons de l'A. C. J. C. de Nicolet dont les noms suivent: Table d'honneur: MM. Roger Dupont, Albert Bellis, Charles Lafleur, Aurèle Lemay, Renaud Chapdelaine et Gaston Houde; autres ta-

bles: MM. Gaston Allard, Roger Houde, Laurent Noury, Chs.-Ed. Charretier, Geo.-H. Jutras, Herman Beauchemin, J.-Marie Charland, Paul Lafleur, Bertrand Garon, Paul Duchesneaux, Luc Proulx, Philippe Caron, Julien Rousseau, Irène Courteau, Maurice Allard, Philippe Duhamel, Edouard Caron, Sylvie Gracmond, Geo. Côté, H. Duguay, Raoul Duhamel, Fernando Forcier, Fernand Thérien, Nap. Duval, Gaston Dupont, Lorenzo Lassonde, Jean-M. Caron, Gérard Brisson, Walter Gill, Roger Duval, Jean-M. Proulx, Horace Martel, Roland Martel, Paul Dubuc, Robert Duval et Marcel Bibeau.

Dès le banquet fini, un chœur de chant composé de M.M. Ad. Smith, Gérard Boyer, Paul Trahan, Gérard Brisson, Jean-M. Charland, Renaud Chapdelaine, Marcel Dubuc, Ed. Caron, Herman Beauchemin et N. Bois-

vert, sous la direction de M. l'abbé J.-Bie Mathieu, vicaire, à l'avènement de cette ville, monta sur la scène et entonna différents chants canadiens.

Après ces chants, des discours furent prononcés par M. J.-E. Grégoire, assistant-gérant de la Consolidated Optical, Mgr Ant. Camirand, P. D. V. G., M. Schumacher, de l'American Optical Co., M. H.-N. Biron, maire de la ville; M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale; M. l'abbé Calixte Arseneault, M. J.-B. Méthivier, M. Bruno Thérien, M. Geo.-Henri St-Cyr, M. l'abbé Paul Myrand, M. Camille Duguay, journaliste; M. Camille Duguay, l'hon. juge Trahan, M. J.-A. Martin remercia ensuite tous ceux qui ont pris part à la fête et se dit fier de posséder des amis sincères et d'être un nicolétain.



JETES par les FENETRES

CES BAS ETAIENT UNE VRAIE OCCASION... pourtant voici déjà une affreuse échelle. Une autre paire de gachée... parce qu'elle croyait pouvoir les laver n'importe comment!

Voyez-vous, frotter avec un savon en pain, ou laver avec des flocons aux alcalis nuisibles, détruit l'élasticité... rend les fils cassants. Lux conserve cette précieuse élasticité... et les bas se t-e-n-d-e-n-t sous l'effort. Les fils ne craquent plus pour un rien!

Donc passez rapidement vos bas au riche savonnage Lux après chaque usage. 2 minutes suffisent. Le nouveau Lux 8 fois-plus-fin se dissout à l'instant... même dans l'eau tiède.

Faites-en la preuve

La semaine dernière des milliers de dames à l'Ecole Canadienne de Science Domestique ont vu Mlle. Hélène Chagnon démontrer la nouvelle méthode moderne Lux de laver les jolies choses. Si sûre... si FACILE!

Un savonnage si abondant! Et puis la méthode Lux est si économique. Elle garde le linge comme neuf. Suivez les conseils des experts. Demandez le nouveau gros paquet économique. Achetez-en un aujourd'hui!



LUX protège l'ELASTICITE des Bas

FRENEZ LES PILULES Beecham
dans les cas de
INDOLENCE DU FOIE
DES INTESTINS
DOULEURS STOMACALES
Une dose de Pilules Beecham chaque
soir vous rendra santé, gaieté et entrain

OCCASIONS SPECIALES RADIOS
7 lampes \$29.50
DeForest Crosley
8 lampes \$39.50
Stromberg-Carlson
7 lampes \$49.00
Marconi, combiné
8 lampes \$49.50
Philco
5 lampes \$49.50
Courrier
9 lampes \$59.00
Victor
7 lampes \$69.00
DeForest Crosley
8 lampes \$69.00
S'adresser chez
C.-W. Lindsay & Cie Ltée
201-203 rue St-JEAN,
Québec.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL
A la campagne \$4.00
En ville, une année d'avance \$5.00
En ville, par mois \$0.50
Aux Etats-Unis \$4.00
En Europe \$10.00

Troubles de dentition soulagés sans narcotiques ni drogues nuisibles...

Les petites dents aigües qui percent à travers les gencives sensibles et enflammées sont non seulement une cause de douleurs pour les bébés, mais elles irritent et dérangent aussi leurs systèmes nerveux et digestif. Il est dangereux de recourir alors à l'usage de narcotiques ou de drogues nuisibles pour amortir la douleur, calmer les nerfs et faire dormir ces chers petits êtres. Vous pouvez soulager ces troubles de dentition d'une façon efficace à l'aide d'une préparation parfaitement inoffensive — les TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams. Chaque boîte de ces Tablettes est accompagnée d'une garantie écrite d'un chimiste-analyste indépendant, attestant qu'elles ne contiennent pas d'opium, morphine ou autres narcotiques. Les TABLETTES BABY'S OWN favorisent le fonctionnement normal de l'estomac, des intestins, du foie et des reins dérangés par la dentition.

Elles ont aussi pour effet de rafraîchir le sang, de calmer les nerfs et de provoquer un sommeil naturel et réparateur. On peut les donner sans crainte, car elles sont tout à fait inoffensives. Des milliers de mères en ont déjà fait l'éloge. Ainsi, Mme Archie Begbie, de Concession, Ontario, dit à leur sujet: "La dentition ne nous a pas fait perdre une seule nuit de sommeil, car je me sers toujours de mes bonnes TABLETTES BABY'S OWN". Mrs. Allan Packer, de Glenora, P. Qué., écrit de son côté: "Mon bébé a déjà 5 dents et n'a pas été malade une seule journée depuis sa naissance, grâce aux TABLETTES BABY'S OWN". Les bébés et jeunes enfants prennent ces petites tablettes sucrées avec autant de plaisir que des bonbons. Des instructions complètes pour les cas de dentition, constipation, indigestion, diarrhée et évènements simples accompagnent chaque boîte de 25 sous.

TABLETTES BABY'S OWN
du DR. WILLIAMS
Gardent les enfants bien portants — comme le savent les mamans

"DUBOIS, VOUS ÊTES TROP CHICANIER, ÉCOUTEZ UN PEU"

CHACQUE HOMME DEVRAIT LIRE CECI

DUBOIS VIENT DE SE FAIRE DONNER "CA" LE GROGNON! IL NOUS EN A ASSEZ FAIT ENDOURER DEPUIS 6 MOIS!

IL PARAÎT QU'IL A AUSSI INDISPOSÉ DE NOS CLIENTS... JE ME DEMANDE CE QUE LE PATRON VA EN FAIRE.

MAIS, JEAN-OÙ VAS-TU? LE SOUPER EST PRÊT!

JE SUIS INQUIÈTE, M. DURAND! JEAN EST ARRIVÉ, TOUT BOULEVERSÉ. IL A REFUSÉ DE SOUPER ET A CLAPÉ LA PORTE!

JE SAIS... C'EST POURQUOI JE SUIS VENU. JEAN EST TRÈS IRRITABLE DEPUIS QUELQUE TEMPS. JE LE REMPLACE TEMPORAIREMENT. SINCÈREMENT, MME DUBOIS, IL DEVRAIT FAIRE QUELQUE CHOSE AU SUJET DE SA SANTÉ!

IL MA DIT QU'IL TE REMPLACAIT TEMPORAIREMENT... JUSQU'À CE QUE TU TE REMETTES SUR PIED. DE GRÂCE, CHÉRI, VOIS UN MÉDECIN!

MA MAUVAISE DIGESTION ET MES MIGRAINES ME DÉPRIMENT TERRIBLEMENT... MAIS J'HÉSITE À CONSULTER UN MÉDECIN...

LE DOCTEUR M'A REMIS CE RAYON-X MONTANT COMMENT LES CATHARTIQUES ONT AFFAIBLI MES INTESTINS, CAUSANT DE LA CONSTIPATION CHRONIQUE. C'EST CE QU'IL ME DEMANDE. IL MA RECOMMANDE LA LEVURE FLEISCHMANN.

IL A RAISON. LA FLEISCHMANN N'EST PAS UN REMÈDE... C'EST UN ALIMENT. J'EN DEMANDERAI 2 GÂTEAUX DEMAIN CHEZ L'ÉPICIER.

DUBOIS, JE SUIS CONTENT DE VOUS VOIR REMIS, PLEIN D'ENTRAÎNEMENT, DURANT A ÉTÉ UN BON REMPLACEMENT, MAIS VOUS AVEZ DE NOUVEAU LE GOUVERNEMENT FÉLICITATIONS!

MERCI BIEN, PATRON! SOYEZ CERTAIN QUE JE VAIS MAINTENANT ME SURVEILLER!

ET JE VAIS CONTINUER À PRENDRE DE LA LEVURE FLEISCHMANN!

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

7 SEMAINES APRÈS

Le DR. MELAMET, le célèbre chef d'hôpital, dit:—

"LA CONSTIPATION PEUT RUINER LA SANTÉ. LA LEVURE A UN EFFET ÉTONNANT SUR LES INTESTINS PARESSEUX. LA VITALITÉ NORMALE RETOURNE."

La Levure Fleischmann est un aliment qui stimule les intestins. Quand les poisons sont expulsés de l'organisme, vous ne vous sentez plus aussi fatigué et irrité! Vous trouvez la Levure Fleischmann (riche en vitamines B, G et D) aux épiceries, restaurants, pharmacies et comptoirs de rafraîchissements. Mangez-en 2 gâteaux par jour. Mode d'emploi sur l'étiquette.

LEVURE FLEISCHMANN pour la santé

Attention! Quand vous achetez de la levure, ayez soin d'exiger la FLEISCHMANN parce que —

- 1 C'est la seule levure qui contient les trois vitamines B, G et D.
- 2 C'est la levure que les plus grandes autorités médicales au monde recommandent.
- 3 Depuis 65 ans, elle est reconnue comme la meilleure pour toutes fins.

LES CASTORS EN PREMIERE POSITION

Léo Quenneville enregistre le premier point des Castors — Stan McCabe suit son exemple dans la seconde période — Assisté de Speyer et Chouinard, Kinsella compte l'unique point des Aigles. — Ayres et Molyneux furent rarement remplacés sur la défense — Mise en échec fort serrée, mais seulement trois punitions — Québec remonte en première position avec le Boston.

RESULTAT, 2-1

Ceux que le froid vif a tenu au coin de l'âtre tandis que se décidait la rencontre Aigles vs Castors à l'Aréna, hier soir, ont manqué la partie de leur vie. Du jeu fort brillant et très rapide et une mise en échec passablement serrée ont caractérisé la joute entre le New-Haven et le Québec qui sortait de nouveau victorieux au score de 2 à 1, montant de ce fait en première position avec les Boston. C'est le classement de la Canado-Américaine.

On avait prédit que les Castors ne pourraient tenir bon avec Vernon Ayres et Larry Molyneux seuls pour défendre leur territoire, mais ces deux brillants joueurs du Québec ont su briser, à maintes reprises, les montées répétées des Aigles, n'étant que bien rarement relégués de leur faction par Bat Phillips, Léo Quenneville et Stan McCabe.

Les deux points des Castors ont été enregistrés dans la première et la deuxième période. Léo Quenneville et Stan McCabe (Lowrey), et l'unique point des Aigles par Kinsella, assisté de Speyer et Chouinard, dans le second vif. Il n'y eut aucun point de compte dans la période finale. Seulement trois punitions furent distribuées.

La prochaine rencontre entre la "tête" et la "queue" de la ligue se disputera vendredi soir, et les Castors feront ensuite une nouvelle tournée, leur quatrième, chez les Américains.

TROISIEME PERIODE

La deuxième ligne débute. Wilson lance après une montée individuelle. Speyer va en pénalité pour avoir



LEO QUENNEVILLE ET STAN MCCABE qui ont enregistré les deux points du Québec.

bousculé Lowrey. Léo Quenneville remplace Molyneux sur la défense pour quelques minutes. Normie Smith bloque un dur lancer de McCully qui vient de déjouer la défense des Castors. McIntyre et Lowrey portent la rondelle en territoire adverse, mais Moore ne bronche pas. Carleton "tête" Normie Smith qui fait un magnifique arrêt. Le jeu devient très rapide, les Aigles répétant leurs assauts. Jack Toupin manque de compter et Léo Quenneville lance deux autres boulets. Perkins donne de la jambe à Toupin et se retire sur l'invitation de l'arbitre. Les Castors se maintiennent sur la défensive tandis que les Aigles forcent le jeu, et la partie se termine par 2 à 1, à l'avantage du Québec.

Lancers: Québec 9, New-Haven 9. Le classement actuel des clubs de la Canado-Américaine est le suivant:

	P	J	G	N	P	P	C	P	Pts
Québec	25	11	9	5	53	48	27		
Boston	24	11	8	5	63	55	27		
Providence	23	9	7	7	47	47	25		
Philadelphie	23	9	5	5	58	54	23		
New-Haven	23	7	14	2	34	53	16		

	Buts	New-Haven:
Smith	Buts	Moore
Ayres	Défenses	Speyer
Molyneux	Défenses	McBride
Lowrey	Centres	Perkins
McIntyre	Ailes	R. McCully
McCabe	Ailes	Maracle
Subs: Québec	Toupin, Phillips, Quenneville, Ward, Wilson et Blake.	
Subs: New-Haven:	J. McCully, Carson, Kinsella, Wilson, Wood, Chouinard et Carleton.	
Arbitres:	Smith et Marleau.	

SOMMAIRE
Première période
1—Québec, Quenneville, 6.25
Punition: Aucune.
Deuxième période
2—Québec, McCabe (Lowrey), 1.25
3—New-Haven, Kinsella (Speyer et Chouinard), 14.00
Punition: Ayres.
Troisième période
Aucun point.
Punitions: Speyer et Perkins.

Club Dixie de Loretteville
Dimanche 21 janvier, le Royal du Bart School vient visiter le Dixie. Le score fut de 2 à 0 en faveur du club local.
Le Dixie jouera ce soir contre l'Orme Amateur: vendredi il vistera l'Orme et dimanche après-midi il recevra le St-Lazare de Lauzon.
Le Dixie lance un défi aux clubs suivants: Blue Bird, C. N. R. de L. moliou, Rex, British Consols. Pour information, s'adresser à Lucien Plamondon, tel.: 21.

Un défi
Le Restaurant Morel lance un défi au Duchesneau pour jouer sur la patinoire de St-François d'Assise.

"ACE" BAILEY

Toronto, 31. (P. C.). — Le président Frank Calder, de la N. H. L., et la direction du club Toronto Maple Leafs, ont décidé de donner une joute d'exhibition au profit de Irving "Ace" Bailey, le 14 février, à Toronto.

UNE SEANCE DE BOXE A BEAUPORT

Nous apprenons de source officielle qu'une séance de boxe sera bientôt donnée au Manège Militaire de Beauport, sous les auspices du Régiment de Québec.

Les amateurs s'en réjouiront d'autant que le programme sera de première valeur.

M. Omer Plamondon de Québec, le promoteur et M. Lauréat Groleau, le (match maker) ont tout mis en œuvre afin d'offrir au public de la côte, qui n'a pas eu de boxe depuis plusieurs années, un programme qui saura plaire à tous. Ils ont réussi après maintes difficultés à organiser une rencontre entre le fameux Billy Green, (champion des provinces maritimes et aspirant au championnat poids-mouche du Canada) et le non moins fameux Jack (Wild Cat) Hodgson, le dur batailleur du Cap-Blanc. Les amateurs en auront pour leur argent, paraît-il.

Ligue Classique

La ligue Classique du séminaire a présenté deux intéressantes parties lundi, à l'Aréna. Dans la première, l'Aiglon a défait le Viny 7 à 6. Lacroix, Blanchet et Garneau ont compté les points de l'Aiglon. Nadeau, Beaudet et Labrecque ont scoré ceux du Viny. Dans la deuxième partie, l'Olympie a triomphé du Castor, 5 à 2. Foullet, Morin, Morneau ont été les compteurs de l'Olympie tandis que Huot et Létourneau enregistraient les deux points du Castor.

La Ligue du Bon Sport

La ligue du Bon Sport de Charlesbourg lance un défi aux clubs de la Côte de Beauport pour jouer soit le mercredi ou le dimanche. Communiquer avec Jean-Marie Bédard, 4-5763.

Ligue de Charlesbourg

Vendredi soir le 26 janvier a eu lieu à Charlesbourg-Ouest, sur la patinoire du club St-Bonaventure une joute de hockey entre les clubs St-Bonaventure et Voltigeur de Charlesbourg-Ouest, après une lutte chaude et contestée, la partie s'est terminée par le score de 3 à 2, en faveur du club Voltigeur.

M. Rosaire Drolet s'est distingué dans les buts du Voltigeur. Les arbitres étaient M. Joseph Villeneuve et M. André Robitaille.

Le double des Dames et Messieurs finissait hier

Milles Marguerite Delage et Marjorie Barrow gagnent le double des dames — MM. J.-E. Boudreau et G.-H. Henderson l'emportent chez les messieurs — Les équipes favorites gagnent.

LE DOUBLE MIXTE

Après le simple pour dames et messieurs, les concurrents aux championnats du badminton procédaient hier soir, au Québec Winter Club, au double des dames et messieurs.

Milles Marguerite Delage et Marjorie Barrow se sont distinguées, pour le double des dames, en disposant de leurs rivales, Mme R. Turcot et Mlle C. Cote, pour se qualifier pour la semi-finale. Milles G. Papineau et Yvette Gagnon en ont fait, autant contre Mme H.-R. Gagnon et Mlle K. Hall. Après avoir gagné par défaut dans la seconde ronde, Mlle Jeanne Dupré et M. Swift disposaient de Mme S. Smythe et M. Delaney dans le quart de finale. Milles Alice Boivin et R. DesRivières l'emportaient contre Milles H. Mulholland et M. Behm.

Chez les messieurs, Ernie Lafferty et G.-S. Henderson sont restés en semi-finale, mais sans avoir rencontré une forte opposition de la part de G.-H. Henderson et de J.-E. Boudreau, bien qu'ils ne perdirent pas un seul set.

B.-T. Denis et D.-S. Rattray, ainsi que C. Jacques et F. Turcot ont aussi gagné deux sets.

L'équipe A.-A. Labrecque et M. Turcot fut forcée à trois sets avant de disposer de J.-F. Laurie et L.-A. Gagnon.

Voici les résultats d'hier soir:

DOUBLE DES DAMES

Première ronde

Mme A.-W. Taschereau et Mlle M. Gagnon disposent de Milles S. Levasseur et S. Taschereau: 15-3, 15-5.

Deuxième ronde

Milles M. Delage et M. Barrow disposent de Mme G. Beaulieu et Mlle A. Mulrony: 15-1, 15-1.

Mme R. Turcot et Mlle C. Cote disposent de Mme C. Brown et Mlle F. Hamel: 15-5, 15-3.

Mme H.-R. Gagnon et Mlle K. Hall disposent de Milles M. Scott et P. Laurie: 8-15, 15-7, 15-8.

Milles G. Papineau et G. Gagnon disposent de Mlle J. Scott et Mlle M. Sevell: 15-5, 15-0.

Milles A. Boivin et R. DesRivières disposent de Mme A.-W. Ahern et Mlle M. Gagnon: 15-6, 15-5.

Milles L. Mulholland et M. Behm disposent de Mmes F. Dagneau et A. Beaudet: 18-15, 15-9.

Milles S. Smythe et M. Delaney disposent de Mmes R.-L. Jess et G. Se-

fert: 17-16, 8-15, 15-10.

Milles J. Dupré et M. Swift gagnent par défaut.

Quart de finale

Milles M. Delage et M. Barrow disposent de Mme R. Turcot et Mlle C. Cote: 15-2, 15-2.

Milles G. Papineau et Y. Gagnon disposent de Mme H.-R. Gagnon et Mlle K. Hall: 15-0, 15-7.

Milles J. Dupré et M. Swift disposent de Milles S. Smythe et M. Delaney: 15-2, 15-10.

Milles A. Boivin et R. DesRivières disposent de Milles H. Mulholland et M. Behm: 15-4, 15-5.

DOUBLE DES MESSIEURS

Première ronde

H. Braft et R.-C. Carr disposent de V. Grantham et L. Dery: 15-1, 15-0.

H. Kieffer et E. Muller disposent de V. Dussault et H. Mariotti: 15-0, 9-15, 18-14.

H.-M. Black et W.-H. Wright disposent de R. McWilliams et P.-W. Scott: 15-12, 15-12.

Deuxième ronde

B.-T. Denis et D.-S. Rattray disposent de J. Pinault et M. Bancroft: 15-13, 15-8.

E.-A. Wiggs et J.-P. Derome disposent de P.-M. Beattie et H. Simons: 15-9, 15-6.

Y. St-Jacques et J. Turcot disposent de H. Braft et R.-C. Carr: 15-8, 15-12.

A.-H. Ahen et W. McMillan disposent de D. O'Donnell et O. Laurie: 15-8, 15-5.

A.-A. Labrecque et M. Turcot disposent de H. Kieffer et E. Miller: 15-2, 15-10.

J.-F. Laurie et L.-A. Gagnon disposent de H.-M. Black et W.-H. Wright: 15-8, 15-14.

G.-H. Henderson et J.-E. Boudreau disposent de T.-M. Millette et F. Chicoine: 15-7, 15-7.

E.-D. Lafferty et G.-S. Henderson disposent de A.-B. Scott et A. Royer: 15-5, 15-8.

Quart de finale

E.-D. Lafferty et G.-S. Henderson disposent de G.-H. Henderson et J.-E. Boudreau: 15-11, 15-11.

A.-T. Denis et D.-S. Rattray disposent de E.-A. Wiggs et J.-P. Derome: 15-11, 15-10.

C. Jacques et T. Turcot disposent de A.-W. Ahern et W. McMillan: 15-

LA LIGUE JUNIOR

Le J. N. C. et le Palais des Sports sont au programme de la ligue Junior, à l'Aréna, ce soir.
Cette partie sera suivie de la fameuse joute annuelle entre Québec Delivery Service et les Employés des Dominion Stores.
La rondelle sera mise au jeu par M. Emile Roy, surintendant des Dominion Stores pour le district de Québec.

UNE ASSEMBLEE DES BONS SPORTS A L'HOTEL ST-ROCH POUR CE SOIR

Le président Pierre Laroche, de la ligue des Bons Sports, a convoqué une assemblée à l'Hôtel St-Roch pour 8 heures, ce soir.

On nous communiquait avant-hier, que le club Beauceville avait manqué son train, mais aux derniè-

res nouvelles, les Beauce-rons furent empêchés de prendre part à la partie cédulée pour lundi soir, à cause du dérangement du train qui devait les amener à Québec. Les joueurs du Beauceville n'arriveront maintenant que demain après-midi.

A St-Fidèle

La ligue Limoilou présentera, ce soir, un autre programme double. L'on verra dans la première joute le Cercle d'Assise aux prises avec le British Consols. Ensuite, le Café Laval se disputera la victoire avec le Silver Granite. La première joute commencera à 7 heures 30 précises. Avis aux joueurs d'être présents à l'heure indiquée.

Le Hockey

CEDELE DU JOUR

LA N. H. L.: Aucune joute.

CAN.-AMERICAINE: Boston à Philadelphie.

INTERNATIONALE: London à Windsor.

Tournoi d'échecs

Le tournoi pour le championnat de la Ville aux échecs se continuera ce soir, aux salles de l'Union Commerciale. Hier soir, le vétéran Mastal Leclerc a défait Jules Paquin.

Sept rencontres auront lieu ce soir. Voici la cédule:

Elzéar Lacroix	J.-A. Lachance
V. Ménard	N.-A. Turcotte
Emile Lacroix	H.-A. Bédard
Edmond Matte	Noël Duchesne
J.-C. McGee	Jules Therrien
Jules Paquin	Marcel Dion
Mastal Leclerc	Alfred Bourret

Le public est invité gratuitement à assister à ces rencontres, mais le silence est obligatoire. Il n'est cependant pas défendu de fumer!

UNE COUPE DE L'HON. DAVID A LA LIGUE CIVILE DE HOCKEY

L'honorable Athanase David, ministre du Département du Secrétariat Provincial, vient de prouver, une fois de plus, son bel encouragement sportif en faisant le don généreux d'une magnifique coupe pour le championnat de la Ligue Civile de Hockey. L'honorable David a causé une joie grande et sincère aux promoteurs et joueurs de cette section de l'Association Sportive des Employés Civils, Inc. Les officiers et membres de cette organisation le prient d'accepter leurs remerciements les plus cordiaux pour ce beau geste à leur égard. Cette coupe magnifique sera mise

en jeu sous le système "Challenge". Quel sera le club qui la gagnera le plus souvent? Les clubs auront un grand encouragement à lutter pour devenir détenteurs de ce beau trophée. Les intéressés expriment aussi leurs remerciements à M. Lorne G. Power, président du comité de hockey, pour la bonne attention qu'il apporte à solliciter un pareil don de la part de l'honorable M. David.

ROIS ET REINES DU PATIN EN QUETE DES HONNEURS DE L'AMERIQUE DU NORD



La crème des patineurs canadiens et américains se réunira aux Maple Leaf Gardens de Toronto, les 6 et 7 février prochain, pour se disputer les championnats de l'Amérique du Nord. Ce sera un événement qui surpassera tout ce qu'on a vu jusqu'ici au Canada. Voici quelques-uns de ces as du patin qui prendront part au tournoi torontien: de gauche à droite, Rosemarie Brady, de Détroit, une rivale de Lela Brooks, la jolie aspirante canadienne: Orel Duffy, qui détient le championnat pour garçons au-dessous de 18 ans; Lela Brooks, l'espoir du Canada; Herbie Flack, qui n'a dit capable de capturer les honneurs dans la division senior pour le Canada; Eddie Schroeder, membre de l'équipe olympique américaine, que tous nos patineurs redoutent. Dans le médaillon, au centre, Jack Shea, vainqueur des 500 et 1.500 mètres aux derniers Jeux Olympiques. C'est un gradué de l'université de Darmouth; il portera à Toronto les couleurs de l'Oncle Sam.

AU GYMNASSE NATIONAL

Le tournoi du Régiment des Voltigeurs sera au programme de la prochaine séance de lutte au Gymnase National, vendredi soir. Le capitaine Robert Belleau qui a vu à l'organisation de cette intéressante séance alors que seront disputés les championnats de lutte de la cité et du district de Québec, classes 135, 135-145, 145-158 et 158-189 livres, s'attend à une forte assistance pour ce soir-là.

Le "Soleil" est heureux de donner ci-après, les noms des lutteurs qu'il reste à éliminer et qui seront tirés au sort vendredi soir, dans leurs classes respectives:

CLASSE 135 LIVRES: — Bud Nelson, Paul Neron, Irénée Roy, Maurice Bertrand, Lionel Gosselin, P. Richard, Geo. Langevin, D. Masse, E. Dufour.

CLASSE 135-145 LIVRES: — René Lachance, Art. Parent, Paulo Robitaille, Lionel Trudel, R. Simard, Roland Tremblay.

CLASSE 145-158 LIVRES: — Lucien Sanfacon, Maurice Lanouette, Eug. Lafrance, Maurice Gosselin, P. Veilleux, I. Thivierge, A. Lecompte et peut-être Joseph Levasseur.

CLASSE 158-189 LIVRES: — Paul Doyon, Willie Dubeau, Eugene Tremblay, Eugene Marcoux.

DERBY DE GIFFARD

Derby Giffard — — — — CARON
Ce derby sera couru dimanche, le 4 février, le départ ayant lieu au Kent House pour se terminer à la salle de pool de M. Lapointe, à Giffard.
Le champion de l'an dernier et détenteur de la coupe est M. Georges Chevrete, qui parcourut la distance en 14 m. 58 s.

Cette course est ouverte à tout at-telage d'un chien. L'organisateur local est M. P.-E. Lapointe, téléphone 4-6985, qui est assisté dans sa tâche par M. Gagné Boulanger.
Les entrées seront reçues dès maintenant par l'organisateur local ou par l'organisateur de l'Association.

Le derby provincial

La distribution des prix aux gagnants du derby provincial de chiens aura lieu vendredi soir, au lieu de ce soir, aux salles de l'Association, 108 rue Napoléon.

BILLARD Apprenez le jeu du gentilhomme, aux Salons de Billard de l'Hôtel Montcalm: 5 Billards Anglais et 16 Billards à blouses. Taux respectifs, 40c et 30c de l'heure; tables modernes et réparées à neuf.

LE HOCKEY

Voici les résultats des joutes d'hier soir:

LA N. H. L.:	
Chicago	2
Ottawa	0
Montreal	2
Americans	3
Rangers	1
Boston	2

CAN.-AMERICAINE:

New-Haven

Québec

INTERNATIONALE:

Détroit

Windsor

Syracuse

Buffalo

Ottawa perd contre Chicago

Ottawa, 31 (P.C.). — Après s'être tenu sur la défensive durant la majeure partie de la joute, les Chicago Black Hawks ont blanchi les Sénateurs d'Ottawa 2 à 0.

Les Hawks prirent l'avantage dans la seconde période avec un magnifique point de "Mush" March. Ce dernier monta rapidement, passa à Romme à la ligne bleue, se lança en avant et attrapa la rondelle juste en avant de Beveridge pour compter le premier point.

Dans la période finale, Paul Thompson lança de côté sur la rampe, prit son retour, passa à March qui permit encore une fois à Romme de compter.

UN APPEL POUR PHILIP MORRIS N'ACCEPTEZ RIEN A LEUR PLACE!



CARTES-PRIME DANS CHAQUE BOITE -- 10 pour 10c - 25 pour 25c - BOITES DE 50 - 50c

*** E.W.F. Vancouver, C.-A.**

écrit—

"Je fume la cigarette depuis 35 ans; aussi vous me permettrez bien de vous féliciter de la qualité de votre cigarette 'Oxford'. C'est la meilleure sur le marché."

Vous aussi, vous préférerez ces cigarettes! Leur pur tabac de Virginie est si doux et tellement satisfaisant — essayez-les dès aujourd'hui!

Panneaux d'avant rachetés en argent

BENSON & HEDGES (CANADA) LIMITED

LONDRES NEW-YORK MONTREAL

* Nous avons à notre bureau l'original de cette lettre

Oxford

DOUCES DE VIRGINIE CIGARETTES

10 pour 10c, 25 pour 25c, 50 pour 50c.

Chez LALIBERTE

Occasions Exceptionnelles

En Vêtements Pour Hommes

Une hausse inévitable va se produire bientôt —
Profitez de ces véritables aubaines —

COMPLETS

Pour Hommes et Jeunes Gens

\$19.50

Valant Jusqu'à \$29.50

Nous avons groupé ces complets de qualité supérieure sans égard aux prix pour une vente rapide, afin de faire place pour notre nouveau stock du printemps. Fins worsteds à rayures, de tout genre ou quadrillés dans les teintes les plus en demande.

Grandeurs : 34 à 44.

PALETOTS

d'Hiver ou Demi-Saison

\$16.50

Valant Jusqu'à \$27.50

Modèles Ulster, Ulsterettes, Tubes, Ajustés, Raglans à ceinture circulaire et Chesterfields à col de velours. Tissus—Camelians, O'Brien, Fleece, Molletons anglais, Tweeds écossais, Drap Velours et Freize Irlandais.

Grandeurs : 34 à 46.

20% sur toutes nos lignes régulières
de Paletots d'Hiver



CHAPEAUX

Pour Hommes

Véritable duvet de fourrure dans les teintes et styles les plus en demande. Valeur de \$2.95.

\$2.19

Grandeurs 6 1/2 à 7 1/2.

J.B. Laliberté
LIMITÉE

145 rue Saint-Joseph

Québec

Les A. R. de l'Union Commerciale

de sortie en raquette demain soir. La soirée commencera à 9 heures. Prouvons à notre capitaine que nous apprécions son travail en étant nom-

breux à la soirée. Les capitaines de tous les clubs de l'Union locale sont cordialement invités. Vendredi soir nous allons en para-

EN MARGE DE LA SEANCE DE LUTTE DU 12 FEVRIER

La semi-finale du programme du 12 février au Gymnase National, 431 St-Joseph, organisée par le promoteur François, intéressé énormément les amateurs locaux; nous dirons peut-être plus que la rencontre finale, vu qu'elle mettra en présence deux boxeurs bien déterminés à gagner, et dont le vainqueur rencontrera Aurélien Lamothe, le 12 mars pour le championnat du Canada.

Pour cette seule raison, il n'est pas besoin de dire que les deux hommes veulent tous les deux gagner la bataille. Maintenant qui l'emportera? Leblanc gagnera-t-il? Green, par son expérience, mettra-t-il Leblanc hors de combat? Y aura-t-il partie nulle? Ce sont autant de questions que se posent ceux qui sont intéressés au grand concours qui fait actuellement la maison Robinson Clothes Shop, 311 St-Joseph; de plus, dans quelle ronde, l'un ou l'autre obtiendra-t-il un verdict? C'est un concours qui, tout

d'abord, semble bien facile, mais qui est bien loin de l'être, et chanceux celui qui devinera exactement, car des prix enviables seront donnés aux heureux gagnants. Leblanc est en excellente condition, il apportera avec lui la jeunesse et un dur coup de poing de la droite, tandis que Green aura la longue expérience du rond, une endurance jamais surpassée et un jeu d'attaque des plus dangereux.

Quelque soit le vainqueur, qui fera la manche avec l'un ou l'autre le 12 mars, alors qu'il s'agira du championnat du Canada?

Billy Green s'entraîne tous les jours avec Mitchell, Murray et Bouchard. Leblanc pratique de son côté avec Dorval et Burns, tandis que Lamothe, caché avec Giroux, s'échangeant quelquefois des coups très durs. Les billets réservés sont en vente chez Jos. Côté seulement, 321 St-Joseph. Tél. 4-0082.

INVINCIBLE!



Maroons subit un autre échec

New-York, 31 (P.A.) — Les Maroons de Montréal se sont fait battre par les Américains au score de 3 à 2 hier soir.

Ce résultat ne change pas la position des clubs dans la section canadienne mais permet aux Américains de renforcer sa quatrième place et enlève aux Maroons une chance de passer au second rang.

Ayant un désavantage d'un point au score de 1 à 2 vers la fin les Américains ont marqué un point chanceux alors que les deux clubs avaient chacun deux hommes à la clôture pour finir "Rabbit" McVigh prit Kerr en défaut trois minutes avant la cloche pour donner la victoire à son équipe.

A St-Camille

Hockey: Notre club de hockey était, le 22 courant, l'invité du club St-Claire. Une partie très contestée fut jouée. Le score final fut 2 à 2.

Sport: M. C. Gauthier, marchand bien connu de la station, a récemment fait aménager dans un de ses hangars situés près de la voie d'évitement du C.N.R., une patinoire où les amateurs prennent leurs ébats. Nos félicitations à M. Gauthier pour ce beau geste.

Five, Pin. Bowling, St-Malo Shop

CONTRIBUTIFS

Lyons	153	89	105	116	130	594
Paradis	144	137	148	117	156	722
Leblanc	82	188	167	110	154	701
Totaux	379	414	421	343	460	2017

OFFICE: St-Pierre 175 161 122 181 113 742
J.-M. Blackadder 149 134 139 162 124 728
J. Armstrong 161 181 263 251 180 1056

Totaux 605 466 544 594 417 2526
Office gagne 4 à 1.

ELECTRICIENS: Mitchell 173 196 132 143 148 792
Paradis 202 188 139 158 166 853
Brown 151 148 236 160 153 828

Totaux 526 533 697 441 447 2553
Electriciens gagnent 5 à 0.

MACHINISTES: C. Lacombe 197 158 142 168 89 682
G. Muller 151 168 198 146 148 611
R. Fletcher 162 152 201 158 144 617

Totaux 480 476 541 412 381 2290
Electriciens gagnent 5 à 0.

CHAUDRONNIERS: H. Hicks 163 158 177 171 128 624
A. Côté 159 152 212 239 215 864

Totaux 349 307 389 400 363 1808
WAGONNIERS: Chabot 126 241 135 163 164 649
Bédard 269 139 135 235 194 868

Totaux 391 380 270 418 358 1817
Wagonniers gagnent 2 à 2.

Le Star a gagné
Le Star a annulé avec le jeune Leclerc au score de 2 à 2. Le Star lance un défi à tout club alignant des joueurs de 10 à 13 ans. Pour toutes informations, s'adresser à Jean-Jacques Picher, tél. 3-3661.

Mascarade à St-Tite
Les propriétaires de notre patinoire locale, MM. Lacoursière et Vadeboncoeur organisent pour le 13 février prochain une grande mascarade sur notre patinoire publique. Des prix magnifiques seront distribués aux porteurs des plus beaux costumes.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCES
Comparez et choisissez.

LA LUTTE

New-York — Ray Steele, 215, Glen-dale, Calif., a battu Elie Fischer, 218, New-York, 52-14.

New-Haven, Conn. — Jim Clinestock, 250, Oklahoma, a battu Al Gelewicz, 220, Manchester, N.-H., en deux chutes.

Harrisburg, Pa. — Ernie Dusek, 217, Omaha, a battu Boesch, 205, New-York, 1-07.00.

Bruins gagnent contre Rangers

Boston, 31 (P.A.) — Eddie Shore a été l'objet d'une ovation de la part des 16,000 spectateurs qui assistaient à la rencontre des Boston Bruins et des Rangers hier soir. Les Bruins gagnèrent au score de 2 à 1.

Quand Shore apparut sur la glace après avoir été suspendu depuis le 12 décembre, ce fut un véritable chant d'admiration de la part de l'assistance. Tout ce qu'il y avait d'instruments pour faire du bruit fut mis à l'oeuvre. Cependant, la fameuse défense des Boston Bruins n'eut pas l'occasion de se mettre en vedette. Thuy Thompson fit des prodiges dans ses filets.

Butch Keeling réussit à éviter un blanchissage aux Rangers au début de la seconde période et c'est tout ce que les visiteurs purent faire contre Thompson.

Babe Seibert ouvrit le score des Bruins après 67 secondes de jeu: il réussit cet exploit avec l'aide de Clapper et Barry. Lamb porta l'avance à 2 à 0 la fin de cette première période sur le retour de Stewart.

Le Hockey à East-Broughton

Le 14 janvier, le club de hockey du "East Broughton" recevra la visite du "Tring Junction". Après une partie très contestée, le club local sortira vainqueur par un score de 1 à 0. Ce fut M. E. Groleau qui scora le seul point de la partie par une passe de M. I. Vachon.

Et le 21 janvier, nous recevons le club "Canadien", de Thetford-Mines. La partie fut très rapide et ce n'est qu'au troisième vingt minutes que le "East Broughton" s'assura la victoire. M. E. Groleau scora deux points et son frère M. Jean Groleau un, tandis que le club visiteur en scora deux: par M. L. Remillard et l'autre par M. A. Vermette. Score, 3 à 2.

ALIGNEMENTS

"Canadien": John Tolmace, H. Hudson, P. Morin, D. Remillard, R. St-Hilaire, R. St-Hilaire, Centre: E. Groleau, Subs: A. Vermette, J.-P. Paré, E. Paquet, pour le Canadien.

"East Broughton": But J.-M. Rodrigue, Défenses: A. Groleau, P. Morin, A. D. L. Vachon, R. St-Hilaire, A. G. J.-M. Groleau, G. Remillard, Centre: E. Groleau, Subs: A. Vermette, J.-P. Paré, E. Paquet, pour le Canadien.

Arbitre: Gédéon Vachon.

VOYAGES

EXCURSION

de QUEBEC A toute autre gare

SAMEDI 10 février

Limite de retour 12 février

Prix très réduits

Renseignements supplémentaires et billets au bureau des billets, en ville, 30 rue St-Jean, (téléphone: 2-3841), au bureau des billets du Châteaue-Frontenac (téléphone: 2-1840), ou à la Gare du Palais (téléphone: 2-1284).

QUEBEC CENTRAL

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL



Edmund Lowe et Shirley Grey, dans "Bombay Mail" à l'affiche du Capitol, aujourd'hui et demain.

A L'EMPIRE

"LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIMS"

Le théâtre "Empire" s'en tient depuis quelques semaines à la présentation de premiers éléments. Ainsi avec Tranel, le fameux héros du "Crime du Bouff" dans "Le Chasseur de chez Maxim's", la direction présente une autre comédie savoureuse jouée par le plus typique des comédiens de Paris. On sait l'intrigue de cette pièce: c'est d'Yves Mirande et Gustave Quinson. Un homme se fait comédien dans un grand rôle d'acteur de théâtre. Cependant sa femme et sa fille ne soupçonnent pas l'astucieux bonhomme qui a eu soin de ne jamais rien révéler. Un jour un de ses clients, un des pires, par le jeu du hasard et la connaissance de sa jeune fille, celle-ci aime le jeune homme dont elle ne sait pas l'existence à Paris. Elle l'apprendrait volontiers lorsque le père apprend qu'elle a un amoureux. Comment empêcher ce mariage? Les choses deviennent si compliquées qu'à la fin la comédie prend l'allure d'un vaudeville et on s'amuse ferme. Tranel est entraîné dans son rôle de bon fantoche incapable de parler, à son propre piège et qui se venge sur chacun de ses déconforts. Plusieurs personnages épisodiques viennent compliquer l'action de cette comédie gaie, piquante et où abonde les bons mots.

AU CARTIER

Un superbe programme double pour 4 jours commençant aujourd'hui

Le premier film "Female", Ruth Chatterton joue aux côtés de George Brent le rôle d'une femme remarquable dans les affaires, qui tient les hommes en échec dans leur propre sphère. Après les heures de bureau elle flirte avec ses employés, les plus distingués et se montre aussi maîtresse d'elle-même en amour que dans les affaires jusqu'au moment où elle rencontre celui qui refusera de s'incliner devant elle. C'est Wilson, Johnny-Mack Brown, Ruth Donnelly et Gwyn Gordon entourent les vedettes.

Le second film raconte l'histoire d'un bonnetier pour son compte à la gauche. Il cherche cependant à éviter le bras de la loi depuis qu'il a commis un meurtre alors qu'il était dans l'armée. C'est l'histoire de "The Last Days of Pompeii". C'est dans un petit village retiré qu'il retrouvera la paix et finalement l'occasion de se disculper. Douglas Fairbanks, fils de Loretta Young sont les vedettes et sont accompagnés par Allyn MacMahon, Guy Kibbee et Phil Dorsey. — Communiqué.

CINEMA DE PARIS

AUJOURD'HUI
GEORGES MILTON dans
"NI COMME UN VERT"
et ALBERT PRÉJEAN dans
"RIVAUX DE LA PISTE"

CANADIEN

AUJOURD'HUI
BRIGITTE HELM — dans
L'ETOILE DE VALENCE

CLASSIC

Albert Burdon, Renee Gaud dans
"LETTER IN THE SUNSHINE"
Randolph Scott, Sally Blane dans
"HERITAGE OF THE DESERT"
"The Last Supper", Dernier épisode
Cartoon: "BEAU AND ARROWS"

RIALTO

Commentant aujourd'hui
Rainu et Albert Préjean dans
"THEODORE & CIE" — aussi
Fred McVay et Fay Wray dans
"THE MOST DANGEROUS GAME"
Matinée: 10 cts — Soirée: 15 cts

VICTORIA

Leslie Howard et Binnie Barnes
— dans —
"THE LADY IS WILLING"
— dans —
"HELL AND HIGH WATER"

Buck Jones dans

"GORDON OF GHOST CITY"
1er épisode

CAPITOL

Programme double dont vous
raffolerez
aujourd'hui à 1.15 - 2.20 - 2 - 8.20

Le meurtre
mystérieux le
plus rapide de
l'année!

Un drame qui se
déroule à la
tasse d'un mille
à la minute à
bord d'un train
qui file à toute
allure dans
l'Inde!

EDMUND LOWE

dans
BOMBAY MAIL
avec SHIRLEY GREY
RALPH FORBES

MYRT AND MARGE

Les populaires farceurs de la
radio
dans une comédie chargée de plaisir,
de romantisme et de musique

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

Marthe Lapointe jouera

"La Québécoise" dans la
revue d'Henri Letondal

Ce gai spectacle par les artistes du théâtre
Stella de Montréal sera joué au Palais
Montcalm lundi soir et pour quatre jours.

Nous n'avons pas vu encore à Québec une
véritable revue française dans le genre de
celles que les voyageurs ont tant de plaisir
à aller entendre à Paris au théâtre de
"Dix-Heures" ou aux "Deux-Jours" ou aux
"Notambles". Celle qu'Henri Letondal
nous présentera la semaine prochaine, pour
quatre jours seulement, commencera lundi
soir au Palais Montcalm, est certainement
dans ce genre si amusant, si gai, si spirituel,
Comédie, satire, burlesque, tout de
chant, tout de rémi dans une revue fran-
çaise, et celle d'Henri Letondal, "Stella",
est Québécoise, comprise vingt tableaux et
scènes différentes, dont voici quelques ti-
tres:

"Comme le temps passe!"
"Les enfants terribles!"
"La Crise!"
"Le problème des chemins de fer!"
"Une scène au Châteaue-Frontenac!"
"Un bruit de Paris!"
"Souvenirs lyriques!"
"La réfractaire!"
"Les chemins de la radio!"
"Le train de Chicoutimi!"
"Les derniers Coqueurs du Nord!"

Et plusieurs autres aussi comiques que
spirituelles ont été jouées par Letondal, lui-même,
les fameux comique Fred Barry, l'humoriste in-
génue parisienne Lilliane Dorsenne et les au-
tres artistes du Stella tiendront des rôles.
La comédie de la revue "Stella", qui est
"Québécoise", naturellement, sera jouée
et chantée par Marthe Lapointe, ma-
jeure comédienne de la Société d'Opéra de
Montréal et si aimée de tous pour ses
quatre jours avec la troupe du théâtre Ste-
lla. Le comique, c'est Henri Letondal, O.
va s'amuser ferme la semaine prochaine
au Palais Montcalm.

Les billets seront à prix extrêmement mo-
diques et ils seront mis en vente demain
matin, jeudi au Palais Montcalm. La Revue
sera jouée quatre soirs, 2 à 3 matinales (mar-
di, mercredi, et jeudi). C'est l'événement
gai et spirituel du Carnaval et tout Qué-
bécois y assistera.
(Communiqué.)

THEATRE FRANCAIS

Aujourd'hui
"SUNSHINE STREE" GIRL dans
"MARRY ME"
aussi: Carole Lombard dans
"AGGIE APLERY"

ARLEQUIN

AUJOURD'HUI
"BIG EXECUTIVE"
Richard Bennett dans
"LA SURPRISE"
et time Episode
"TAZAN LE SANS PEUR"
"GAURAN BY CANNIBALS"

Vaudeville tous les jours à 8 h. 10
et 8 h. 10
VAUDEVILLE SPECIAL
"SWIFTY" (Pat Shaw)
avec C. Ross, CIGARETTE, H. Duvallier,
H. Pelletier, Miles Simmonds, H. Varennes,
Robert Gosselin, Buster Brown
et les girls

"LES LEGIONNAIRES"

Comédie et drame par Henri Duval-
liers. — Représentation continue
11 heures 30 à 11 heures 30 m

EMPIRE

ENCORE POUR 3 JOURS
TRAMEL
SUZY VERNON
Marguerite MORENO
— dans —
Le CHASSEUR

DE CHEZ MAXIM'S

COMEDIE ET SUJETS COURTS
ADMISSION:
Matinée .25 Soirée .35

CARTIER

D'AUJOURD'HUI A SAMEDI
RUTH CHATTERTON
dans "FEMALE"

Un "Don Juan" féminin! Elle
chercha longtemps avant de trou-
ver un homme capable de la ma-
ter.

2e grand film
DOUGLAS FAIRBANKS, JR.
idole publique qui
est capable de mener
une double vie et
cela sans danger!

LORETTA YOUNG
éternellement sienne
avant qu'elle ne
découvre la vérité!

ALINE MACMAHON
Elle joue le rôle d'une
personne qui porte
la culotte!

ET 4 AUTRES
GRANDES ETOILES

"THE LIFE OF JIMMY DOLAN"

Un film Warner Bros.

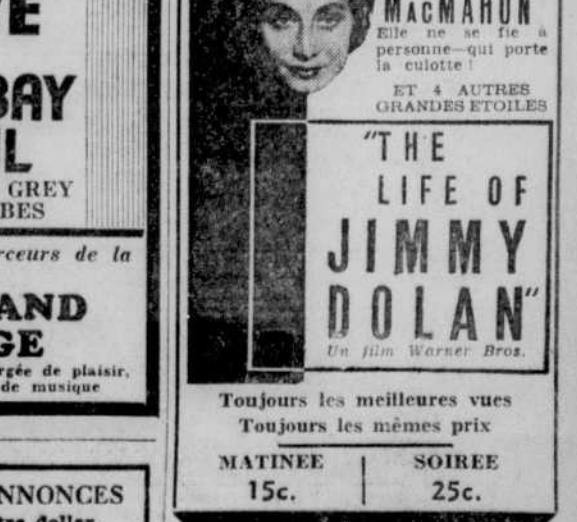
Toujours les meilleures vues
Toujours les mêmes prix
MATINEE SOIRÉE
15c. 25c.



SON PERE

Par G.-H. Wellington

No 557



MARIAGE

BOULET-GIGUERE — On annonce pour le 5 février, le mariage de Mlle Antoinette Boulet, fille de M. Louis Boulet, à M. J. Albert Giguère, fils de M. Joseph Giguère, tous deux de Québec. Pas de faire-part.

NAISSANCE

JEAN-M. — M. Alphonse Jean, de Loretteville et Madame Jean, née Bégin, ont eu, le 29 janvier, à Loretteville, un fils, baptisé le 17 janvier 1934, sous les prénoms de Marie-Inez-Monique-Harmonie.

MARQUIS — M. Adolphe Marquis et Mme Marquis, née Bernadette Alain, ont eu, le 29 janvier, à Loretteville, un fils, baptisé le 17 janvier 1934, sous les prénoms de Marie-Claire-Céline.

PARRAIN et marraine, M. et Mme Augustin Gamache, oncle et tante de l'enfant. Pour le baptême, Mlle Rose-Marie Alain, tante de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD — M. Charles-Bernard, Bourgeois, 30 rue St-Jacques, à Québec, est décédé subitement, le 29 janvier 1934, à l'âge de 60 ans, des suites d'une crise cardiaque. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELANGER — M. Lévis, le 30 janvier 1934, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

BELLEVILLE — M. St-Malo, le 30 janvier 1934, à l'âge de 13 mois, est décédé. Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 30 janvier, à 9 heures, à la chapelle de St-Jacques. L'inhumation se fera à St-Romuald.

L'ASSURANCE OBLIGATOIRE COMBATTUE

(Suite de la page 3)

cette loi mais comme le disait l'honorable premier ministre, "il faut avoir de l'argent pour la faire fonctionner, et nous vivons des temps particulièrement durs."

"Pour obtenir une police d'assurance convenable, contre les accidents causés aux personnes et aux biens, cela demanderait une prime d'environ \$250 par année. C'est le minimum."

"Or, personne de nous ne peut payer ce montant, ni même la moitié."

"Nous travaillons de douze à quinze heures par jour et c'est de peine et de misère que nous pouvons arriver à manger et à payer notre loyer."

"Or, le groupe qui nous représente de chose et c'est pourquoi il a passé une loi pour retarder le paiement des hypothèques, une autre pour exempter la saisie du salaire sous la loi du chômage, etc."

"Le gouvernement semble anxieux de prendre les moyens appropriés pour rencontrer la situation actuelle et ne pas alourdir le fardeau de chacun."

"Il nous serait impossible de supporter ce fardeau et tous tant que nous sommes nous serions sur le pavé."

"Or, le groupe qui nous représente l'autre jour se trouverait LIBRE, notre modeste concurrence se trouvant éliminée."

"Or, qui a fait baisser les prix de transport, sinon vos humbles serviteurs et qui en a bénéficié, sinon le public."

"Nous disparus, ces messieurs font remonter les prix; qui en souffrira, c'est encore le public, et ce sont ces gens qui parlent de concurrence déloyale."

"Or, aux endroits que nous allons vous énumérer, il nous est impossible d'avoir accès: eux seuls le peuvent. Toutes les avenues nous sont fermées, les touristes vont à ces messieurs et pour vivre nous sommes, dans la meilleure saison de l'année, restreints au chômage, ce qui veut dire nous nous encourageons."

"En effet, aux bateaux de la Canadian Steamship Line, aux excursions de St-Anne qui se font par ces bateaux, à l'Anse au Foulon au qual de l'Empress, nous sommes tenus en dehors des parcs et ces messieurs prennent des voyages à \$1.00 du voyage au Château Frontenac pour leurs autos et autobus, ils ont le droit de solliciter jusqu'à l'intérieur du Château jusqu'à nous n'avons aucun accès."

"A la gare Union, la force constabulaire protège les messieurs; à la Pointe du Père pour les tournées du "National Tour" de la ligne Canard, des agents de la Québec Power sont rendus, vendent des billets à bord des bateaux pour les autobus et les autos."

"Nous ne nous lamentons pas mais nous avons le droit de dire que si de la concurrence déloyale est faite, ce n'est pas de notre part."

"Ces compagnies sont puissantes si on les compare à nous, mais nous avons aussi le droit de vivre comme elles."

"Parmi nous vous ne trouverez pas de repris de justice. La plupart sont mariés."

"Nous traitons le public avec courtoisie et politesse. Nos autos ne sont pas des Cadillac mais sont très confortables et d'ailleurs s'ils ne s'étaient pas le public ne nous encouragerait pas."

"Nous vous soumettons tous ces faits, monsieur le Ministre, confiants dans votre droiture et votre loyauté."

Les doléances sont faites au nom des groupements suivants: Les Taxis Unis, Les Taxis Publics, Dominion Taxi, Frontenac Taxis, Limonin Taxi, Champlain Taxi, Elzéar Côté, taxis privés; Canada Taxis.

UN AUTRE CONTREBANDIER A AVOUE SA CULPABILITE

(Suite de la page 3)

Des voyages de 500 à 600 gallons chaque fois.

Sur quelle goélette preniez-vous cet alcool?

— Je faisais du scotch.

En avez-vous fait beaucoup?

— Environ 75 caisses de 12 bouteilles de 26 onces chaque caisse.

Où livriez-vous ce scotch?

— Surtout à Lévis et à L'Anse-au-Foulon.

— Et comment avez-vous fait pour le livrer?

— Dans l'hiver 1932-33.

— Et comment avez-vous fait pour le livrer?

Tardieu combat Daldadier

A peine formé, le nouveau

ministère français se voit en butte à de vigoureuses attaques, mais Daldadier a confiance de pouvoir vaincre ses adversaires.

Paris, 31. (Trad. del'Ass'd Press) — L'hostilité des socialistes envers Daldadier a dégénéré aujourd'hui en attaques ouvertes contre le président Lebroun pour lui avoir confié le pouvoir. Ils ont publié à cet effet un manifeste disant que le président, en faisant choix de M. Daldadier, avait posé un acte d'infidélité au mandat qui faisait prévoir la dissolution de la Chambre.

Pareille attaque sort des habitudes politiques constitutionnelles, vu qu'on tient généralement le président de la République pour l'arbitre des partis. On apprend en même temps que 12 interpellations attendent le ministre lorsqu'il paraîtra devant la Chambre.

Les membres du cabinet Daldadier ont donc pas encore eu le temps d'assumer la direction de leurs départements que déjà le temps pour eux se met à l'orage. Adversaire irréductible du nouveau ministère, Franklin-Bouillon a donné avis qu'il interpellera le gouvernement mardi sur ce nouveau scandale: la formation d'un cabinet.

Après avoir siégé, ce midi, durant une vingtaine de minutes, s'est ajourné mercredi prochain. Cinq bills publics ont été passés en deuxième lecture dont le bill amendement de la loi sur les compagnies de télégraphie et de téléphonie qui a provoqué un débat alors que l'hon. M. Martin a demandé s'il n'y aurait pas moyen de profiter de l'occasion pour suggérer de baisser les taxes vu que tout a diminué dans les matériaux et les appareils. L'hon. M. Kelly a répondu que ceux qui l'auraient attendu à la suite des taxes scolaires, a été référé aux villes et que ces compagnies ont des chartes fédérales. Cette question relève donc du fédéral. Quant aux compagnies privées dans les campagnes, l'hon. M. Kelly dit que d'une façon générale, elles ont diminué assez sensiblement leurs taxes.

Les autres bills qui ont subi leur deuxième lecture sont: Loi concernant certains actes des comités de Bonaventure et Gaspé; Loi modifiant la loi des ligueurs concernant les heures de fermeture; Loi concernant l'observance des jours fériés; Loi modifiant la loi des sociétés historiques.

Le bill modifiant la loi de l'instruction publique concernant la perception des taxes scolaires, a été référé au comité des Bills Publics à la demande de l'hon. M. Thériault qui craint que cette loi puisse affecter les commissions scolaires de Québec et de Montréal.

Vingt-deux pétitions pour bills privés ont été lues.

La séance était présidée par l'hon. M. J. Nicol.

Cap-à-l'Aigle

Le 17 janvier dernier avait lieu le mariage de M. Arthur Duchesne avec Mlle Yvonne Lapointe. M. Lapointe servait de témoin à sa fille tandis que M. Oné. Duchesne accompagnait son neveu. Le nouveau couple est parti en voyage de nocces à Québec, et Drummmondville. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Elections municipales

Il n'y a pas eu de lutte municipale cette année, les mêmes conseillers ont été élus par acclamation: MM. Philippe Dufour, Arthur Lapointe et Ant. Bédard.

Théâtre incendié

Lachute, Qué., 31. (P.C.) — Un incendie détruisit, hier, de fond en comble, l'édifice de l'Auditorium. Lachute, qui était considéré comme l'établissement le plus beau du genre dans la région des Laurentides et de la région de la Capitale, avait été construit à l'initiative de M. Oné. Duchesne, qui était alors à la tête de la région. L'incendie a été causé par un court-circuit. Les pertes sont évaluées à 800 spectateurs à la fois.

La Sarre

Paris, 31. — La demande d'Hitler que la question de la Sarre soit résolue sans plébiscite n'a guère de chances de trouver des oreilles complaisantes chez les Français. Le cabinet Daldadier n'a pas encore eu le temps d'en occuper, mais tous les gouvernements précédents ont opiné qu'il fallait s'en tenir au traité de Versailles, qui prévoit un plébiscite pour 1935.

Ambassadeur

Londres, 31. — Sir Robert Clive, envoyé ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège, a été nommé ambassadeur à Tokio, où il remplacera Sir Francis Lindley, qui prend sa retraite.

Un drame

Montréal, 31. — Mme Sarah Enright, de Winnipeg, 35 ans, est morte à l'hôpital aujourd'hui, la crâne fracturé et la tête marquée de plusieurs coups de sang. Elle était venue à la messe à 11 heures et était en attendant l'instruction préliminaire.

Les marathons

Le bill de l'honorable Athanasie David, secrétaire de la province, pour défendre les concurrents d'endurance physique, genre marathons et walkmans, a été voté ce matin par le comité des Bills Publics, sans aucune discussion.

Cercle agricole

M. Adrien Boivin a été nommé secrétaire du cercle agricole. M. Napoléon Fradette a été nommé président en remplacement de M. Z. Rossignol et M. Victorien Lemay a été nommé directeur en remplacement de M. Charles Dickson.

Grande-Paroisse

En 1933, il y eut 29 baptêmes, 4 mariages et 5 sépultures. La paroisse se compose de 145 familles donnant un total de 1004 âmes.

M. Eugène Fournier a été nommé marguillier en remplacement de M. Thomas Fournier, sortant de charge. La quête paroissiale a rapporté \$129.54.

INDIGNATION

Un citoyen de la rue d'Aiguillon ayant refusé de laisser entrer un pompier

blessé dans sa maison, durant la nuit d'hier, l'indignation règne dans le département du feu et d'énergiques protestations ont été exprimées ce matin par certains officiers du département.

Quand les pompiers s'aperçurent que cinq d'entre eux venaient de tomber victimes de leur travail hasardeux, on s'empressa de porter secours aux blessés et deux hommes, supportant un pompier blessé, la jambe avait été meurtrie par la chute d'une avalanche de briques, frappèrent à une porte de la rue d'Aiguillon pour demander l'hospitalité au propriétaire.

"Sacrez votre camp" et "badrez moi pas" furent les seules paroles prononcées par celui qui avait ouvert la porte pour voir ce dont il s'agissait. Et la porte fut refermée.

UNE QUEBECOISE EPOUSE UN ORIENTAL A NEW-YORK

Winnipeg, 31. — H.-P. Crabb, de Winnipeg, a été élu hier président de l'Association des Flying Clubs du Canada, qui tenait ici sa 35e convention annuelle.

Conseil Législatif

Québec, 31. — Le Conseil Législatif après avoir siégé, ce midi, durant une vingtaine de minutes, s'est ajourné mercredi prochain. Cinq bills publics ont été passés en deuxième lecture dont le bill amendement de la loi sur les compagnies de télégraphie et de téléphonie qui a provoqué un débat alors que l'hon. M. Martin a demandé s'il n'y aurait pas moyen de profiter de l'occasion pour suggérer de baisser les taxes vu que tout a diminué dans les matériaux et les appareils. L'hon. M. Kelly a répondu que ceux qui l'auraient attendu à la suite des taxes scolaires, a été référé aux villes et que ces compagnies ont des chartes fédérales. Cette question relève donc du fédéral. Quant aux compagnies privées dans les campagnes, l'hon. M. Kelly dit que d'une façon générale, elles ont diminué assez sensiblement leurs taxes.

Les autres bills qui ont subi leur deuxième lecture sont: Loi concernant certains actes des comités de Bonaventure et Gaspé; Loi modifiant la loi des ligueurs concernant les heures de fermeture; Loi concernant l'observance des jours fériés; Loi modifiant la loi des sociétés historiques.

Le bill modifiant la loi de l'instruction publique concernant la perception des taxes scolaires, a été référé au comité des Bills Publics à la demande de l'hon. M. Thériault qui craint que cette loi puisse affecter les commissions scolaires de Québec et de Montréal.

Vingt-deux pétitions pour bills privés ont été lues.

La séance était présidée par l'hon. M. J. Nicol.

Cap-à-l'Aigle

Le 17 janvier dernier avait lieu le mariage de M. Arthur Duchesne avec Mlle Yvonne Lapointe. M. Lapointe servait de témoin à sa fille tandis que M. Oné. Duchesne accompagnait son neveu. Le nouveau couple est parti en voyage de nocces à Québec, et Drummmondville. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Elections municipales

Il n'y a pas eu de lutte municipale cette année, les mêmes conseillers ont été élus par acclamation: MM. Philippe Dufour, Arthur Lapointe et Ant. Bédard.

Théâtre incendié

Lachute, Qué., 31. (P.C.) — Un incendie détruisit, hier, de fond en comble, l'édifice de l'Auditorium. Lachute, qui était considéré comme l'établissement le plus beau du genre dans la région des Laurentides et de la région de la Capitale, avait été construit à l'initiative de M. Oné. Duchesne, qui était alors à la tête de la région. L'incendie a été causé par un court-circuit. Les pertes sont évaluées à 800 spectateurs à la fois.

La Sarre

Paris, 31. — La demande d'Hitler que la question de la Sarre soit résolue sans plébiscite n'a guère de chances de trouver des oreilles complaisantes chez les Français. Le cabinet Daldadier n'a pas encore eu le temps d'en occuper, mais tous les gouvernements précédents ont opiné qu'il fallait s'en tenir au traité de Versailles, qui prévoit un plébiscite pour 1935.

Ambassadeur

Londres, 31. — Sir Robert Clive, envoyé ministre plénipotentiaire près le Saint-Siège, a été nommé ambassadeur à Tokio, où il remplacera Sir Francis Lindley, qui prend sa retraite.

Un drame

Montréal, 31. — Mme Sarah Enright, de Winnipeg, 35 ans, est morte à l'hôpital aujourd'hui, la crâne fracturé et la tête marquée de plusieurs coups de sang. Elle était venue à la messe à 11 heures et était en attendant l'instruction préliminaire.

Les marathons

Le bill de l'honorable Athanasie David, secrétaire de la province, pour défendre les concurrents d'endurance physique, genre marathons et walkmans, a été voté ce matin par le comité des Bills Publics, sans aucune discussion.

Cercle agricole

M. Adrien Boivin a été nommé secrétaire du cercle agricole. M. Napoléon Fradette a été nommé président en remplacement de M. Z. Rossignol et M. Victorien Lemay a été nommé directeur en remplacement de M. Charles Dickson.

Grande-Paroisse

En 1933, il y eut 29 baptêmes, 4 mariages et 5 sépultures. La paroisse se compose de 145 familles donnant un total de 1004 âmes.

M. Eugène Fournier a été nommé marguillier en remplacement de M. Thomas Fournier, sortant de charge. La quête paroissiale a rapporté \$129.54.

LA "CROIX DU SUD"

St-Louis, Sénégal, 31. (Trad. de l'A.P.) — L'avion postal français "Croix du Sud" est descendu ici à 11 h. 43 du matin, revenant de Natal, Brésil.

Cet appareil, véritable bateau volant, a été monté par le commandant Bonnot et un équipage de trois hommes s'est posé sur les rails du port 21 heures et 31 minutes après son départ de Natal. Sa traversée du Sénégal au Brésil avait eu lieu en 18 heures et 17 minutes.

Ce vol, aller et retour, a été effectué à titre d'expérience pour améliorer le service postal aérien entre la France et l'Amérique du sud. Ce service emploie actuellement des navires pour la traversée de l'Atlantique entre le Sénégal et le Brésil. Il lui faut faire face à la concurrence allemande et à la concurrence possible des Etats-Unis.

A la prison

Enlèvement Tremblay, de la Reine, Abitibi, qui a été tenu responsable par le jury du coroner et a été condamné à subir son procès aux Assises Criminelles sur l'accusation d'avoir tué son frère, Albert, est actuellement à la prison de Québec.

Des artistes

Montréal, 31. (P.C.) — L'Association Artistique de Montréal annonçait hier soir le résultat du concours "William Byrmer" pour le tableau le mieux réussi du pinceau d'un artiste canadien. Mlle Moïsa Drummond, de Montréal, remporta le premier prix de \$200, avec un portrait de femme intitulé "Mme Dockard" et le second prix de \$100 échu à M. Jean-Paul Emileux, également de Montréal pour son tableau "Maison aux Ebolements". C'est la première année qu'il y ait eu concours institué par les amis des anciens élèves de William Byrmer, C.M.G., R.C.A., qui fut de nombreuses années directeur de l'Association des Ecoles de Beaux-Arts.

Des mentions honorables furent décernées aux artistes suivants: Fleury-Constantin, de Montréal, "The Disappearance of Académie"; L.-P. Jetties, d'Edmonton, pour "Couchant Canoe Maker"; Mary-Helen Gilmour, de Montréal, pour "Une fille Bretonne"; Jean Royle, d'Hallifax, pour "Calm Evening"; et T.-R. MacDonald, de Montréal, pour "Dancer Resting".

Acquitté

Joliette, 31. (P.C.) — Herménégilde Chapeau, sur lequel pesait une accusation de manslaughter, en rapport avec la mort de son frère, un soldat mort des suites d'une blessure causée par une balle que tira sur lui Herménégilde, a été acquitté par le jury, en Cour du Banc du Roi, après un procès qui dura plusieurs jours. La défense réussit à établir qu'Herménégilde Chapeau avait pris son frère pour volé et qu'il cherchait à s'introduire chez lui lorsqu'il tua d'un coup de fusil dans la nuit du 2 décembre dernier.

34 sous zéro

Trois-Rivières, 31. (D.N.C.) — La seconde grande vague de froid de l'hiver aux Trois-Rivières, a atteint son maximum au cours de la nuit dernière, quand le mercure est descendu à 34 sous-zéro, au Cap-de-la-Madeleine et 32 aux Trois-Rivières. A huit heures et demie ce matin le mercure marquait encore vingt au-dessous de zéro avec un ciel couvert mais sans beaucoup de vent.

L'hon. M. Michaud

Revenant de Edmonton, N.B., où son bureau d'aval a été détruit récemment par un incendie, l'honorable M. J.-E. Michaud, nouveau député de Restigouche-Madawaska et ancien secrétaire de la Province dans le gouvernement du Nouveau-Brunswick, était de passage à Québec, hier, en route pour Ottawa. M. Michaud était à peine présent à la Chambre des Communes comme député libéral par MM. King et Veniot, la semaine dernière, qu'il était informé que son bureau d'aval venait d'être incendié. M. Michaud repartit donc immédiatement pour aller régler ses affaires à Edmonton, où il séjournera jusqu'à la fin de la semaine. Il a passé une journée à Québec, où il a pris la direction d'Ottawa pour suivre les travaux de la session.

Mort subite de M. Al. Tremblay

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Alphonse Tremblay, maître peintre, à l'hôpital St-Michel-Archange, décédé subitement hier soir à sa résidence, à l'âge de 51 ans et 6 mois.

UNE OEUVRE IMPORTANTE CHEZ NOUS

M. Paul Gouin, C.R., parlant aux Rotariens, insiste sur la nécessité pour les hommes d'affaires, d'encourager la colonisation — Hommage à l'honorable M. Laferté.

"En transplantant nos châteaux urbains et ruraux sur la terre, nous transformons un capital stérile en un capital productif, nous créons un puits d'achat en offrant de nouveaux clients à nos affaires nationales et provinciales, et à cause de la colonisation considérée au point de vue industriel et commercial a frappé vivement l'esprit des hommes d'affaires qui l'écoulaient.

L'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation, et président honoraire du comité du secours aux colons, le sous-ministre, M. L.-A. Richard, et tous les membres du comité, MM. J.-E. Garon, C.-J. Dufour, S. Vachon, V. Guertin, l'abbé Bileaud, Ad. Bourret, J.-A. Gailbois, Théo Mercier et J.-L. Bergeron, assistaient au déjeuner, de même que MM. W.-P. (Gant), J.-A. Gailbois, Théo Mercier, Ch.-A. Paquet, député de Montmagny, Édouard Fortin, député de Beauce et Gaudet, député de Nicolet.

M. Gouin fut présenté par le président J.-A. Choinière et remercié par M. Edgar Rochette, membre du Rotary et député de Charlevoix-Saguenay.

Le conférencier rappelle tout d'abord que l'on a beaucoup écrit sur le point de vue national, économique ou agricole de la colonisation, mais que l'on ne s'est peut-être pas assez préoccupé du côté commercial et industriel de ce beau mouvement patriotique, auquel l'honorable M. Laferté consacre tous ses talents. La colonisation fut la base de la colonie et de l'agriculture, et de l'industrie, telle que nous l'entendons ordinairement, et partant, au commerce.

Rapportons d'abord, a dit M. Gouin, avec le professeur de l'école d'agriculture de St-Anne, M. l'abbé Beaudoin, que, malgré la phase d'urbanisation intense à travers laquelle nous venons de passer, l'agriculture est la plus importante des industries : 10 — par le nombre de personnes qui y sont engagées, 20 — par le capital qui y trouve investit, et 30 — par les richesses qu'elle produit. Rappelons ensuite, afin d'appuyer ces trois points sur des statistiques qui nous touchent de près, a) que la population agricole du Québec, en 1931, représentait 24 p. c. de la population totale de la province; b) que la richesse agricole du Québec, en 1931, fournissait 14.7 de la richesse totale de notre province, soit \$1,223,723,000, sur \$8,265,000,000; c) que, pour la même année, la production agricole dans Québec s'élevait à \$181,457,000, soit à 19.7 p. c. de la production totale de notre province."

M. Gouin continue en faisant remarquer que, d'après les statistiques, les tiers des industries de notre pays sont à base de production agricole et qu'elles en dépendent pour vivre et prospérer. Au point de vue main-d'œuvre, 22 pour cent des salariés vivent indirectement de l'agriculture dont ils aident à transformer les produits. Bien plus, l'épargne rurale va alimenter l'industrie et pas moins de dix millions de dollars, chaque année, en temps normal, sont des campagnes pour aller tomber dans les caisses des compagnies. Les chemins de fer bénéficient largement de l'industrie agricole, et l'on peut sans crainte affirmer que la classe agricole, représentant 23 pour cent de la population totale, est une des meilleures clientes de l'industrie canadienne.

Pour que cela continue, pour que l'industrie continue de marcher vers le recouvrement économique attendu, il faut agrandir le domaine agricole, pour rétablir l'équilibre, et l'un des plus sûrs moyens c'est la colonisation. Les économistes sont d'accord et l'expérience le prouve, que l'expansion des villes et des usines, si elle se fait trop vite, et au détriment de la classe agricole, ne serait qu'un succès relatif au point de vue des affaires. Le surplus de notre population encombre actuellement les villes provinciales, et nous avons un immense domaine agricole dont une infime partie est exploitée. Nous avons, dans la province, 9,230,976 acres de terre cultivable mais non occupée.

"Comme vous le voyez, messieurs, a dit le conférencier, le retour à la terre, préconisé dans tous les pays par les économistes comme le remède souverain contre la crise, se résume, dans notre province, à une simple question d'organisation méthodique."

M. Gouin invite les hommes d'affaires, dans leur propre intérêt, à aider le mouvement de retour à la terre et celui de la colonisation. C'est le plus sûr moyen d'enrayer la migration de nos compatriotes vers les États-Unis dès que ce pays aura levé l'interdiction qui ferme actuellement les portes aux Canadiens. Le conférencier a rendu un beau témoignage à l'honorable ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries.

"Messieurs je n'ai pas l'intention de vous parler politique. Ce n'est ni le moment, ni le milieu. Je tiens toutefois à féliciter sincèrement le gouvernement de la province pour l'effort sérieux qu'il tente en faveur de la colonisation; les mesures qu'il a prises, mesures préliminaires, sans doute, nous permettent d'espérer, pour bientôt, un plan de colonisation de grande envergure. L'honorable monsieur Hector Laferté, qui nous honore en ce moment, de sa présence ne l'a-t-il pas laissé sous-entendre dans ses discours récents? La conviction avec laquelle il appuya sur l'importance primordiale de la colonisation est un indice suffisant de ce qu'il se propose de faire en ce domaine avec

A Jacques-Cartier

Voici la liste complète des nouveaux officiers de la société St-Jean-Baptiste, section Jacques-Cartier:

Aumônier, Mgr Ad. Faucher; président, M. Alphonse Durois; vice-président, M. Pierre Breton; vice-président, M. C.-E. Guimond; secrétaire, M. Henri Roy; asst.-secrétaire, M. A. Maheux; trésorier, M. Paul Beaulieu; asst.-trésorier, M. A.-E. Lortie; vérificateur, M. Elia. Guay; asst.-vérificateur, M. Jos. Paré; commissaire-ordonnateur, M. J.-S. Ruelland; commissaire-ordonnateur, M. E. Planter; délégués, M. Sylvio Moisan, M. Alph. Audy, M. J.-E. Lemieux, M. Lucien Villeneuve, M. E.-P. Turgeon.

LA COLONIE GRECQUE EST EN LIESSE

Les membres de la colonie grecque de Québec ont célébré hier soir le cinquième anniversaire de l'ordre de la G. A. P. A.

L'esprit hellénique que conserve dans la ville de Québec une sympathie, particulièrement heureuse hier soir à l'occasion de la célébration du cinquième anniversaire de l'ordre de la G. A. P. A. Un souper dansant donné par la loge Platon 2 de l'Ordre de Delphes de cette association, à cette occasion, avait réuni une certaine nombre de membres de notre colonie grecque au Child's Cafe de la rue de la Couronne et c'est dans la plus saine gaité et dans une belle atmosphère de patriotisme et d'esprit de bonne entente que se déroula cette démonstration qui ne prit fin que très tard dans la nuit.

Disons, pour l'information de ceux qui ne sont pas encore initiés que la désignation de G. A. P. A., est l'abréviation du Greek American Progressive Association qui a entre autres buts: D'instruire les personnes de nationalité ou de descendance grecque résidant dans le Dominion du Canada, selon l'idéal et la doctrine du citoyen canadien; d'éduquer ses membres dans les principes fondamentaux du gouvernement constitutionnel; de leur enseigner la science de l'économie politique; d'offrir à ses membres, culture sociale en même temps que divertissements; de conserver l'esprit hellénique et les traditions parmi ses membres; de les éduquer dans l'histoire et la littérature de leur mère-patrie; d'établir des écoles et des bibliothèques à cette fin et de conserver en somme l'honneur et la réputation de l'ancienne Grèce dans le monde moderne.

La G. A. P. A. a aussi pour mission de promouvoir un esprit de bonne entente entre les Canadiens et les Grecs, de coopérer avec les autres institutions de bienfaisance et de charité, d'assister les familles nécessiteuses et de veiller sur la jeunesse en danger de déviation; de donner des fêtes de bienfaisance, le dimanche, des camps athlétiques de toutes sortes durant l'été, des excursions artistiques et scientifiques, des réunions musicales et littéraires et autres divertissements de toutes sortes.

L'œuvre de la G. A. P. A., à Québec, est donc de première importance pour nos concitoyens de descendance grecque et on a pu voir en quelle estime elle était tenue dans l'envoi de messages de félicitations et de bons souhaits à l'occasion de cet anniversaire de la part de l'honorable M. L.-A. Richard, premier ministre de la province, de Son Honneur le maire H.-E. Lavigne et divers autres représentants de nos autorités.

La célébration du cinquième anniversaire de la G. A. P. A., prenait donc hier une importance particulière et le succès qui l'a marquée ne pouvait mieux couronner une semblable démonstration.

Fait bien caractéristique, M. George Trakas président de la G. A. P. A., à Québec, en ouvrant la soirée adressa la bienvenue à ses invités en grec, en français et en anglais. M. Trakas avait à ses côtés M. Zootis, N. Shilka, J. Stamos, N. M. Sekas, membres du comité d'organisation de cette soirée-anniversaire, M. Dan Shilka, grand gouverneur des loges de la G. A. P. A. du Canada, M. J. Kostantopoulos ainsi que tous les membres, dames et messieurs, de la colonie grecque de Québec.

A l'île-aux-Grues

Le capitaine Ligouri Lachance et ses compagnons, MM. P.-E. Laviolette, Lionel Bernier, qui ont fait, en quelques heures, dimanche dernier, malgré les conditions épouvantables de navigation, ce temps-ci, le trajet qui sépare Québec de l'île-aux-Grues, sont repartis hier pour leur point de départ, dans des conditions de navigation encore plus pénibles, à cause du froid. En quelques minutes ils gagnèrent le large grâce à une voile de fortune qu'ils avaient dressée à l'avant de leur embarcation. Ils espéraient atteindre l'île-aux-Grues en sept heures.

Le pont de l'île

La construction de trois gigantesques caissons devant servir de bases aux piliers de la travée centrale du Pont de l'île d'Orléans sera entreprise à partir de jeudi prochain par la Compagnie Foundation et de cette date jusqu'au printemps, toute une partie du Bassin Louise sera occupée par ces travaux. Ces caissons ont une centaine de pieds de circonférence et une fois terminés ils seront remorqués sur leur emplacement pour être coulés avec de la pierre et du ciment. Cette collaboration civique doit revêtir deux formes principales: l'éducation de l'opinion publique, le concours effectif, essentiellement pratique, que constitue l'aide matérielle aux colons."

DES CONTRATS

Siégeant en comité général, hier soir, à cinq heures, à l'hôtel de ville, les membres de la Commission Scolaire ont accordé divers contrats pour la réfection de l'école St-Charles, à Limoilou, dévastée par le feu en 1933. Les contrats ont été accordés à des maisons de Québec, comme suit:

Maçonnerie et Menuiserie \$18,571.
Plomberie et chauffage \$2,068.60
Fortunat Gringras, Ltée
Éclairage électrique \$1,954.00
Pierre Paradis

AU BERCEAU DES ANCETRES LE POITOU

(Par C.-J. MAGNAN)

Le 27 mai, à 7.15 heures, je descendais en gare de Niot, ayant quitté Poitiers le matin même à 5.30 heures, départ dont j'ai parlé dans mes notes de décembre 1933.

Niot est le chef-lieu du département des Deux-Sèvres. Cette petite ville de 23,700 habitants est d'origine très ancienne, puisque selon les archéologues locaux, l'origine de Niot remonte à la seconde période des temps celtiques. La rivière Sèvre-Nantaise la traverse et ses vieux ponts lui donnent un aspect riant. Après la conquête des Gauls par Jules César, quelques groupes d'habitants ou vilas furent construits sur la rive gauche de la Sèvre: c'est la partie la plus ancienne de l'antique cité. Un donjon dont les fondations remontent à 940 et la reconstruction à 1154, aujourd'hui, Coulonges-sur-Royauté, restes d'une forteresse érigée par Henri Plantagenêt, roi d'Angleterre, devenu maître du Poitou par son mariage avec Éléonore d'Aquitaine, donne à Niot un aspect médiéval.

On se rappelle que les Musulmans envahirent le Poitou, mais qu'ils furent chassés par Charles Martel en 732, que c'est sous Philippe Auguste que le Poitou, dont Niot était alors, avec Poitiers, une des principales villes, fut réuni au domaine de la Couronne de France; que la guerre de Cent Ans, entre la France et l'Angleterre, puis les guerres de religion, du seizième siècle, ravagèrent de nouveau le Poitou; que Niot fut à cette époque, que le boulevard du protestantisme en France.

Comment ne pas rappeler ici que c'est dans le triangle qui a pour points extrêmes Poitiers, Parthenay et Niot, à Vouillé, que Clovis, en 507, remporta sa brillante victoire sur les Wisigoths.

C'est en visitant Niot, particulièrement ses vieux monuments: l'église Saint-Hilaire, l'église Notre-Dame, le Donjon, etc., que ces souvenirs historiques me revenaient à la mémoire.

A mon retour à l'hôtel, l'hôtel de la Grande-Breche, je lis dans un supplément de l'Orientation économique et financière du 30 août 1930, supplément intitulé, "Les Deux Sèvres", une note pleine de sagesse pour un Canadien. Voici cette note: "Au commencement du XVIIe siècle un commerce considérable s'établit entre le Canada, où s'élevaient établis des colons, et les Saintongeais, et notre ville (Niot); celle-ci fournissait à la colonie française de grosses draperies et

DINER DE LA GREAT WEST AU CHATEAU L'INDE, SES DANSES ET SA MUSIQUE

Sous la présidence de M. Albert Daoust, les agents du district assistent à un dîner offert par la compagnie — Des discours optimistes.

Réunis hier soir, au Château Frontenac, sous la présidence de M. Albert Daoust, gérant du district de Québec, les agents de la Cie d'Assurance Great West ont fait une fête à deux officiers supérieurs de la Cie, MM. Ohlstein et Cumming.

La démonstration prit la forme d'un dîner de gala. M. Daoust, président, a prononcé un discours, a déclaré que c'était un honneur de leur offrir ce dîner et qu'il leur donnait l'occasion de fraterniser et il leur a fait part de son espoir que les agents de la Cie d'Assurance Great West profiteraient de l'occasion pour donner des conseils à ses amis et M. Daoust a dit que c'était le but de l'invitation à dire quelques mots.

Le député de Beauce, heureux d'avoir été invité à ce dîner auquel prennent part plusieurs de ses électeurs, a déclaré que la profession de courtier en assurance est l'une des plus importantes et il leur a fait part de ses conseils aux convives. M. Fortin a dit que les professions libérales sont encombrées et il leur a fait part de son espoir que les jeunes se dirigeront davantage vers les carrières comme le courtage en assurance. Avant de terminer son discours, M. Fortin a fait l'éloge de M. Albert Daoust.

Le dernier orateur fut M. Eugène Gagnon, de Lévis, qui remercia la Great West de donner ainsi à ses agents l'occasion de fraterniser. M. Gagnon a dit qu'il avait la conviction que la profession de courtier en assurance est l'une des plus importantes et il leur a fait part de son espoir que les jeunes se dirigeront davantage vers les carrières comme le courtage en assurance. Avant de terminer son discours, M. Fortin a fait l'éloge de M. Albert Daoust.

Le dernier orateur fut M. Eugène Gagnon, de Lévis, qui remercia la Great West de donner ainsi à ses agents l'occasion de fraterniser. M. Gagnon a dit qu'il avait la conviction que la profession de courtier en assurance est l'une des plus importantes et il leur a fait part de son espoir que les jeunes se dirigeront davantage vers les carrières comme le courtage en assurance. Avant de terminer son discours, M. Fortin a fait l'éloge de M. Albert Daoust.

Feu Mlle Lemieux

Nous avons appris avec regret la mort de mademoiselle Wilhelmine Zella Lemieux, décédée hier à l'hôtel-Dieu de Lévis où elle habitait depuis de nombreuses années.

Mademoiselle Lemieux était la fille de feu M. Ludger Lemieux, marchand de cuir de la côte du Passage à Lévis. Elle était la cousine de M. Lionel Lemieux, N.P., greffier de la cité de Lévis et de Madame Oscar Gravel, de Pont-Etchemin. Les restes mortels sont exposés à l'hôtel-Dieu de Lévis où le service sera chanté demain matin à 8 heures et demie. Le "Soleil" offre à M. le notaire M. Lévesque, de Lévis, un bouquet en l'honneur de sa plus vive sympathie.

Chez les Artisans

Dimanche, le 28 courant, a eu lieu à St-David l'élection des officiers de la succursale de St-David des Artisans Canadiens-Français. Ont été élus les officiers suivants: Aumônier, M. le curé J.-T. Dumas; président, M. Gédéon Huard; 1er vice-président, M. Hormidas L'Hébreux; 2e vice-président, M. Albert Laliberté; 1er commissaire-ordonnateur, M. Alphonse L'Hébreux; 2e commissaire-ordonnateur, M. Fernand Lemieux; représentant de l'industrie, M. Euclide Lemieux; 1er censeur, M. Patrick Sheedy; 2e censeur, M. Albert Martineau; 3e censeur, M. Willie Lemieux; médecin, Dr Charles Dussault; secrétaire-trésorier, M. Dollard Robitaille.

L'AMITIE DES ADMIRATEURS DE CICERON

Elle se manifeste de la façon la plus expressive qui soit — Deux d'entre eux lui léguent trente millions de sesterces — Le poète vit ensuite riche.

A l'amphithéâtre de la faculté de médecine, hier soir, M. Jean LeChevalier, professeur de littérature latine à l'Université Laval, dans son deuxième cours public, a continué de parler de la correspondance de Cicéron, ou plutôt du Cicéron que sa correspondance révèle.

On se souvient que M. LeChevalier, à la fin de son dernier cours, en était rendu, dans l'appréciation de la fortune de l'orateur romain, à énumérer les nombreux héritages qu'il a reçus. A Rome, à cette époque, et selon un usage antique, les riches léguaient, à leur mort, une partie de leur fortune aux amis qui les avaient aidés pendant leur vie.

C'est ainsi que Cicéron reçut la somme de dix millions de sesterces, en 59, du stoïcien Diodote. Plus fut Cluvius, riche banquier de Louzoles, qui, en 45, lui légua une fortune de vingt millions de sesterces. Et alors Cicéron vécut richement, entretenant de nombreuses propriétés et faisant vivre une petite armée de serviteurs.

Ses biens immobiliers étaient considérables. Il possédait dans la ville de Rome une luxueuse maison, qu'il s'appela le Palatin. Aux Carènes, il avait d'autres propriétés qui lui rapportaient quatre-vingt mille sesterces de revenu.

Pendant que Cicéron était en exil, cinq ans après son consulat, Claudius, un jeune irrépressible, détesté de son père, en 57, Cicéron la fit reconstruire. Cela lui coûta très cher, mais il y vécut heureux pendant quelques temps.

Il possédait aussi dans les différents quartiers de la ville et à la campagne, un certain nombre d'autres maisons. La plus célèbre et la plus belle de ses villas était établie à Pompeii.

Puisant ensuite dans sa correspondance des renseignements sur les relations de famille de l'illustre orateur romain, M. LeChevalier signale que Cicéron n'y parla qu'une fois de son père, à l'occasion de sa mort, mais qu'il écrivit de longues et nombreuses lettres à sa femme Tarentia.

Après trente ans de bonne entente, Cicéron divorça pour des raisons d'argent. Ayant épousé par la suite Publilia, une jeune romaine, il fut malheureux. Alors il divorça de nouveau et épousa Caecilia, qui exerça sur lui une profonde influence intellectuelle. Elle fut auprès de lui beaucoup plus une amie qu'une amante.

Quant à la fille de Cicéron, elle se maria trois fois, cherchant toujours un bonheur qu'elle ne trouva jamais.

Mort de Madame

A.-F.-Ed. Darveau

Un vénérable octogénaire vient de mourir dans la personne de Mme Darveau, épouse de M. Alexandre Félix-Darveau, ancien libraire de St-Roch, décédé, hier, à l'âge de 80 ans.

Mme Darveau, née Cédulie Maheux, laisse pour la plume, trois filles: Mlle J.-T. Hamel (Blanche), Mlle A.-A. Gingras (Caltha), et Mlle Alexandrine Darveau; trois beaux-fils, MM. J.-T. Hamel, Joseph Roy et M. A. Gingras; une petite-fille, Mère Marie de Montcel, des Révérends Sœurs de la Charité; quatre petits-fils, MM. Edouard, Roger Roy et M. Gaston Gingras; une arrière-petite-fille, Pauline Roy.

Mme Darveau était du Tiers-Ordre et des Dames de la Sainte-Famille.

Les funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, No 5, Carré Lépine, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Un jugement

L'honorable juge P. Bouffard, de la Cour Supérieure, a rendu jugement hier, dans la cause de Hardy vs. Blanger, le Crédit Foncier contestant la préférence accordée aux procureurs du demandeur pour leurs frais.

Le contestant se plaint du rapport de distribution en cette cause et de la préférence qu'il accorde aux procureurs de la demande pour leurs frais au montant de \$705.40, au détriment de la créance hypothécaire qu'il possède. Il prétendait que ses allégués que les frais ne peuvent avoir priorité sur la créance hypothécaire lorsque l'action n'est pas contestée.

La Cour a maintenu la requête en contestation de l'ordre de distribution par parties, mais il a maintenu aussi cet ordre pour \$378.15, le procureur du demandeur devant toujours payer de tout crant. La Cour a jugé que les frais de la demande pour leurs frais au montant de \$705.40, au détriment de la créance hypothécaire qu'il possède, à supprimer que le jure est de son avis, un verdict de manslaughter. La défense reproche au juge qui conduisit le procès à la Cour d'Assises d'avoir prévenu le juré, en lui disant qu'il ne pouvait pas rendre le verdict de manslaughter. La Cour d'Appel aura à statuer sur ce point délicat.

Omission

Dans le compte rendu de l'annuaire de naissance de M. J.-O. Loisel, les noms des dames suivantes ont été omises: Mmes Roch Robitaille, Roméo Robitaille, Lt-col. Philippe Ouellet, Eugène Gariépy, Omer Bisson, Joseph Bisson, Honoré Bisson Jr, Joseph Neron et Louis Bureau.

R.-B. BENNETT SE FICHE DES CAN-FRANCAIS

Le bill relatif à la centralisation des services de traduction vise à l'élimination graduelle de notre langue au Parlement. — Les traducteurs anglais privilégiés.

Ottawa, 31. (Du représentant du "Soleil") — A l'appui de l'assertion faite dans les colonnes de notre journal à l'effet que le bill pour la centralisation des services de traduction aura comme conséquence l'élimination graduelle de notre langue du parlement, nous voulons citer l'avis des cercles officiels. Le gouvernement espère, grâce à la création de ce bureau, épargner au-delà de \$70,000, par année. On n'attendra pas un tel résultat au début, car la fusion du travail de 82 traducteurs repartis dans les divers départements va prendre quelques temps.

Le ministre a l'intention d'effectuer des économies en éliminant graduellement ceux dont il ne veut pas. Quelques-uns seront mis à leur retraite, d'autres seront forcés de démissionner comme la chose s'est vue depuis que les conservateurs sont au pouvoir. Une somme totale de \$252,000 est dépensée à l'heure actuelle en salaire payé aux traducteurs. On espère, dans les cercles gouvernementaux, réduire ce chiffre de \$70,000.

Un point intéressant est celui des traducteurs départementaux. Le traducteur d'un ministère quelconque est souvent le seul employé supérieur de langue française. Il n'agit pas seulement comme tel, mais il est aussi consulté souvent fois par le sous-ministre habituellement anglais dans des questions d'administration. Avec le système préconisé dans le bill Caahan, ces délégués canadiens français dans les ministères seront éliminés complètement.

Une autre classe spéciale est celle des traducteurs parlementaires. Ils ne travaillent que durant la session comme une foule de fonctionnaires de langue anglaise, en particulier comme les rapporteurs et rédacteurs du hansom anglais. Les canadiens français qui sont traducteurs aux débats se trouvent ainsi englobés avec le reste des services de traduction.

Malgré l'énorme quantité de travail qu'ils doivent accomplir durant la session, ils devront quand même rester attachés à la meule pendant les douze mois de l'année. Pendant ce temps-là leurs confrères de langue anglaise continueront à leur des privilèges mérités du repos pendant l'intercession.

La question principale, cependant, est celle qui s'applique au bill lui-même. Le but évident est de rendre plus difficile encore l'obtention du français dans les services fédéraux. De nombreux rapports en sont pas traduits à l'heure actuelle. Avec un personnel réduit, il y en aura encore moins. C'est ainsi que l'on comprend en certains milieux la part qui revient au français dans les départements de l'administration fédérale.

La candidature de

M. Ernest Beaubien

Un rumeur voudrait que Monsieur Ernest Beaubien aurait eu l'intention de se présenter au siège No 3, quartier St-Roch.

Après information prise auprès du candidat même, nous pouvons déclarer que Monsieur Beaubien est candidat au siège No 1.

Société Nationale

M. Horace Philippon, avocat, a été élu président de la société St-Jean-Baptiste, section de Notre-Dame-du-Chemin, en remplacement de M. le Commandeur Eugène Corveaux. Les patrons honoraires et autres officiers de cette section ont été élus comme suit: M. le commandeur Eugène Corveaux, M. le commandeur R.-E. Lefebvre, M. P.-A. Alain, M. J.-A. Lesage; officiers: M. Horace Philippon, président; M. Henri Boissvert, N.P., président-adjoint; M. Achille Jolicoeur, avocat; M. Lucien Lortie, avocat, secrétaire; M. J.-E. Pelletier, trésorier.

La section de Notre-Dame de Jacques-Cartier a aussi procédé à l'élection de ses officiers en même temps que plusieurs autres sections dont nous donnons la liste hier. Le résultat de l'élection a été comme suit:

Mgr Adjuvator Faucher, P.D., aumônier; M. Alphonse Drolet, président; M. Pierre Breton, président-adjoint; M. C.-E. Guimond, vice-président; M. Henri Roy, secrétaire; M. A. Maheux, assistant-trésorier; M. Paul Beaulieu, trésorier; M. A.-E. Lortie, assistant-trésorier; M. Elzéar Guay, vérificateur; M. Joseph Paradis, assistant-vérificateur; M. J.-S. Ruelland, commissaire-ordonnateur; M. E. Planter, assistant - commissaire - ordonnateur.

Une candidature

Des instances sont faites auprès de M. L.-P. Morin, C.P.A., pour l'induire à se porter candidat au siège numéro 2 du quartier Belvédère laissé vacant par l'échevin Wilfrid Lacroix. M. Morin n'a pas encore donné sa réponse et une nouvelle délégation le rencontrera bientôt.

Trottier devant

La Cour d'Appel

Le procès de Trottier condamné à mort, après avoir été trouvé coupable du meurtre de son amie, sera examiné en Cour d'Appel après-demain.

Un contrat

M. G.-I. Lachance, propriétaire du garage Frontenac, rue St-Louis, vient de signer un contrat avec les autorités du Château-Frontenac pour le remisage des automobiles des clients de cette hôtellerie fashionable. Nos félicitations à M. Lachance.

AU SYNDICAT

La même Elégance que chez l'Adulte--

2 prix qui ne peuvent se comparer —

Complets

2 pantalons longs pour le jeune homme.

Worsted fantaisie et rayé de bonne qualité. Couleurs: brun, bleu et gris. Devants simples. Valeur jusqu'à 15.00, pour

8.95

Grandeurs : 31 à 36

Complets 2 paires de bouffants

Tweed de couleur fantaisie drab, gris et chevotte bleue marine. Devants simples ou croisés. Valeurs jusqu'à 9.00, pour

5.95

2e Etage — Annexe St-Joseph

SYNDICAT de QUEBEC

LIMITÉE

Ayez-le en temps pour les Elections Municipales

VICTOR

Modèle VICTOR R-31

Un Super-Hétérodyne perfectionné, muni de 5 lampes double efficacité d'un genre nouveau... contrôle de tonalité... régulateur visuel du volume... les émissions de la police, etc, etc.

Conditions faciles si désirées

74⁵⁰

Complet avec 5 lampes

320, rue ST-JOSEPH
Tél. : 8167

45, côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

La Grande Vente à UN SOU

Négligés Chics et Confortables

ROBES de CHAMBRE (Kimonos) pour Dames

Confectionnés avec de moelleuses flanelles édo-don épais et doux dans une belle variété de couleurs et dessins attrayants. Style à col châle, pagodes et poches. Garnitures de biais en satin et ceinture en corollette de soie. Grandeurs : 36 à 44.

2.99

Ajoutez Un Sou et Doublez votre Achat.

Chez Pollack Rez-de-Chaussée

Voyez notre autre annonce en page 7.

M. POLLACK L.T.E.